

L'église, le monument...

Un peu d'Histoire...

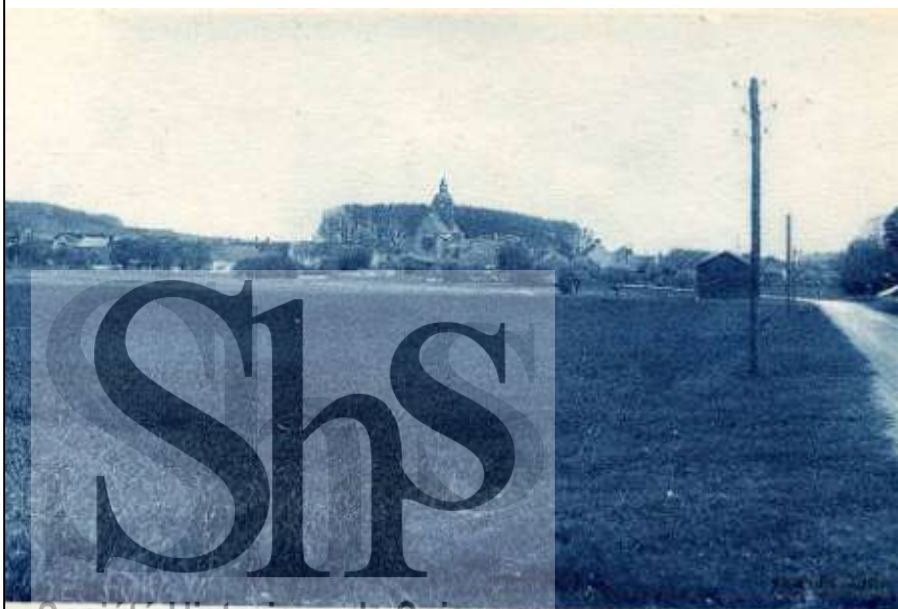
L'Eglise étant un nouveau pouvoir au-dessus des simples gens comme au dessus des rois, les familles nobles dirigeantes ou régnautes y font leur entrée ; ainsi les « Seigneurs » de l'Eglise sont alors issus de ces familles et leurs filles deviennent de bonnes abbesses souvent à l'origine de la richesse de certains couvents. L'abbaye de St Jean des Vignes est fondée par Hugues de Château-Thierry en 1076.

Cette abbaye ainsi que celle de St-Médard augmentent considérablement leurs domaines en héritant ou en achetant des propriétés de puissantes familles nobles.

La baraque à gauche, face à la route de Cramaille y était encore jusqu'en 1978. Elle appartenait aux Evrard, 2nde maison à droite en entrant au village, ouvriers agricoles chez Guyot Louis à Servenay, puis chez Pascard son gendre.

Ils y rangeaient leur bois entre autres.

L'électrification de la commune se fait sur un plan de 5 ans de 1927 à 1932 ; cependant les poteaux téléphoniques font partie du paysage depuis fin 1905-06.



Vers 1345 à 1350, sous Philippe VI de Valois, la peste noire ravage la France.

Elle vient d'Égypte et de Syrie via l'Italie, l'Allemagne, envahit la France par la Provence avant d'atteindre l'Angleterre.

Le fléau avance de ville en ville, de village en village, de maison en maison, d'homme à homme. Beaucoup en périssent; le mal va si vite: sitôt qu'une tumeur s'élève à l'aîne ou à l'aisselle, on est perdu sans être presque pas malade.

On n'avait jamais entendu, jamais vu, jamais lu dans les livres, que dans les temps passés il était mort une telle multitude de gens.

Notre village comme tant d'autres n'échappe pas au fléau et fournit son contingent de morts.

Les curés abandonnent leurs paroisses et les autres fuient de toutes parts; les moines mendiants prennent leurs places.

L'Église gagne beaucoup de cette désolation par les legs qu'elle reçoit de gens riches.

Des couvents de chanoines réguliers sous la règle de St Augustin, celle suivie à St Jean des Vignes à Soissons, se bâtissent, leurs demeures et bâtiments contigus à l'église, côté sud.

Les frères y conduisaient une exploitation agricole pour assurer leur subsistance.

La petite église rurale d'Arcy dédiée à St Martin existait sous la hiérarchie du seigneur de la terre d'Arcy et de l'Église depuis l'évangélisation de La Gaulle.

Cette église apparaît en 1138 dépendante de l'abbaye de St-Jean des Vignes à Soissons, élevée en prieuré*-cure avec un petit groupe de religieux.

Origine du statut de prieuré-cure de la paroisse de l'église St Martin d'Arcy-Ste-Restitue :

« A l'instar de beaucoup de seigneurs de l'époque, Guy du Donjon d'Oulchy, avait envahi les bénéfices du prieuré d'Oulchy-le-Château et ceux d'Arcy, mais étant sur le point de faire le voyage en Terre Sainte, il donna en 1125, l'autel d'Oulchy-la-Ville et celui d'Arcy, à Lizard de Crépy, évêque de Soissons, afin que le prélat les transportât à l'abbaye de Saint-Jean des Vignes. Les droits de cette abbaye, grand centre administratif de paroisses furent confirmés par le pape Innocent II en 1139 et Adrien en 1156 sur ses dépendances au nombre de 5 prieurés.: Oulchy, La Ferté-Gaucher, la Ferté-Milon et la Ferté sous Jouarre et Montmirail (Château-Thierry reste à part, étant les terres du fondateur de St-Jean des Vignes). Des paroisses furent élevées plus tard au statut de prieuré Arcy, Ostel et Charly sur Marne ; ainsi une quarantaine furent liés à l'abbaye .

Rappel : La révolte des princes (1650-1653) contre Mazarin pendant la minorité de Louis XIV (1638-1715, roi en 1643) ravage entre autres provinces, le Soissonnais.

« L'armée espagnole appuyant le prince de Condé, les troupes allemandes jointes aux troupes lorraines commandées par le duc de Lorraine en personne n'étaient qu'un ramas de corps étrangers (Français, Allemands, Wurtembergeois, Anglais , Lorrains) rompus aux guerres de dévastation, pillages et cruautés »

Notre canton ne fut pas épargné au contraire, ils campèrent même en 1652 à Fère et Cramaille.

« Un seul homme, Vincent de Paul, sera la providence de nos malheureuses populations : il y envoya ses hommes et beaucoup de Filles de la Charité qui s'installèrent dans les villes et les bourgs pour rayonner de là dans les environs » Abbé Pécheur , les Annales.

Notre village reçut-il alors des Sœurs de la Charité pour gérer la maladrerie du bois de Housse à l'entrée du village ou l'hospice flanquant l'église côté nord construite après la fermeture de la maladrerie ?



Ferme Marouard, St-Jean des Vignes ;
le prieur-curé d'Arcy en est le seigneur.

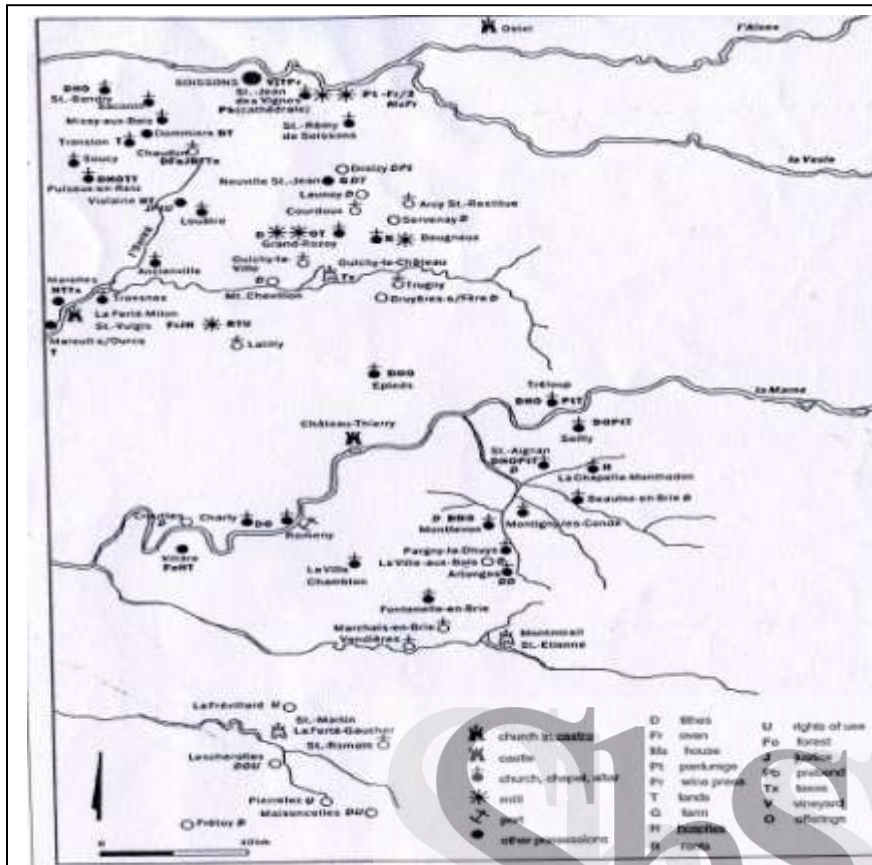
Belle vue aérienne prise dans les années 1960 sur l'ensemble ferme, prieuré et église.

Au premier plan le pigeonnier à gauche et les bâtiments de la ferme et la terre, l'ensemble est clos de murs.

La ferme du prieuré fut vendue les 2 et 9 mars 1795 « en présence du vice-président et autres membres du comité de surveillance révolutionnaire et des habitants, les jardins, clos, bâtiments et basse-cour du presbytère lequel fut adjugé au citoyen Dumoulin, père. »

L'église St-Martin d'Arcy ...plus qu'une simple église rurale !



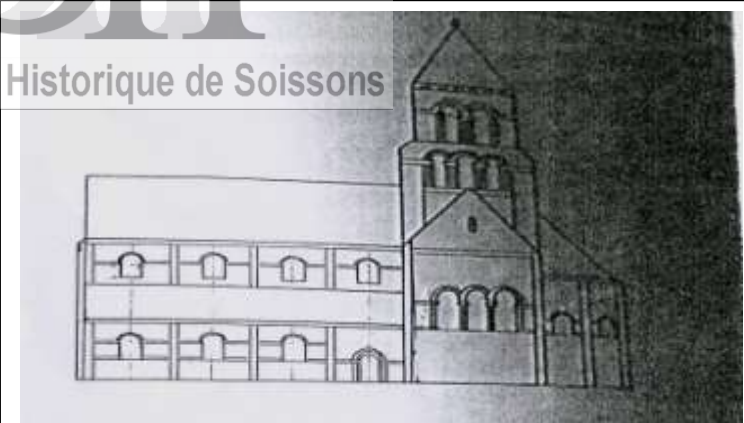
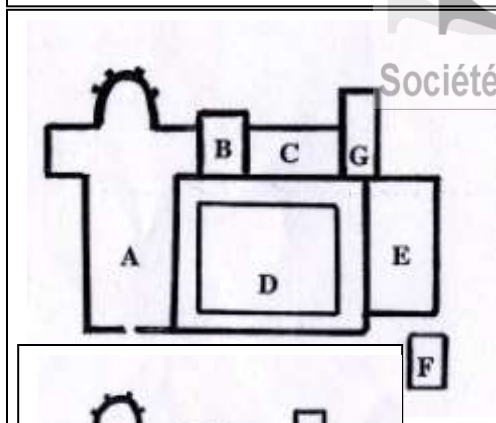


29. Phased Map of the Domain of Saint-Jean-des-Vignes, properties c. 1140 (Symbols in silhouette and letters in italic correspond to properties added between 1110 and 1140).

Extraits du livre St-Jean-des-Vignes de Sheila Bonde & Clark Maines (2003), responsables de la mission archéologique travaillant à St-Jean-des-Vignes de Soissons.

En 1138, l'église d'Arcy devait être sous l'administration religieuse locale d'Oulchy dont le prieur en était très influent, mais il n'est aucun document le prouvant. Mais il en existe qui confirment qu'Arcy était un prieuré en 1289 ; depuis combien de temps, la question subsiste.

Carte des domaines appartenant à l'abbaye de St-jean-des-vignes vers 1140.



Société Historique de Soissons

Cette vue d'ensemble d'une église romane montre ce que l'église d'Arcy fut probablement avant l'embellissement et agrandissement fin XVI^{ème} dus à la volonté du nouveau seigneur des terres d'Arcy, le fils du connétable Ann de Montmorency seigneur de Fère en Tardenois.
 2 plans d'ensemble monastique : A, l'église / B, la sacristie / C, le chapitre / D, le cloître / E, le réfectoire / G, les latrines (elles existaient encore en 2003) / F, la cuisine & four à pain existait encore en 1987. Le prieuré- cure d'Arcy suit le schéma ; sauf que la cuisine & four à pain étaient en E et le réfectoire avec au dessus le dortoir dans le long bâtiment côté cour en F. La cour intérieure existe jusqu'en 2003, date de vente du presbytère à un particulier qui démolit le mur de clôture de la cour.



Est-ce Mme Constant agricultrice ou Mme Marlette femme du Bourrelier sur le seuil de la ferme à droite ?

En 1224, Raoul, comte de Soissons, donne au prieur d'Arcy et aux chanoines qui y desservent, les dîmes (impôts-redevances en nature) qu'il percevait dans le village.

La cure avait dans ses dépendances Bucy-le-Bras, Morouard, Servenay. Le prieur-curé d'Arcy était seigneur de Marouard, de son enclave et de la petite place de devant, plus une partie du terroir d'Arcy jusqu'aux Crouttes-sous-Muret ; il dîmait à Arcy et sur les autres terres où ne s'étendait pas la prévôté de Rugny.

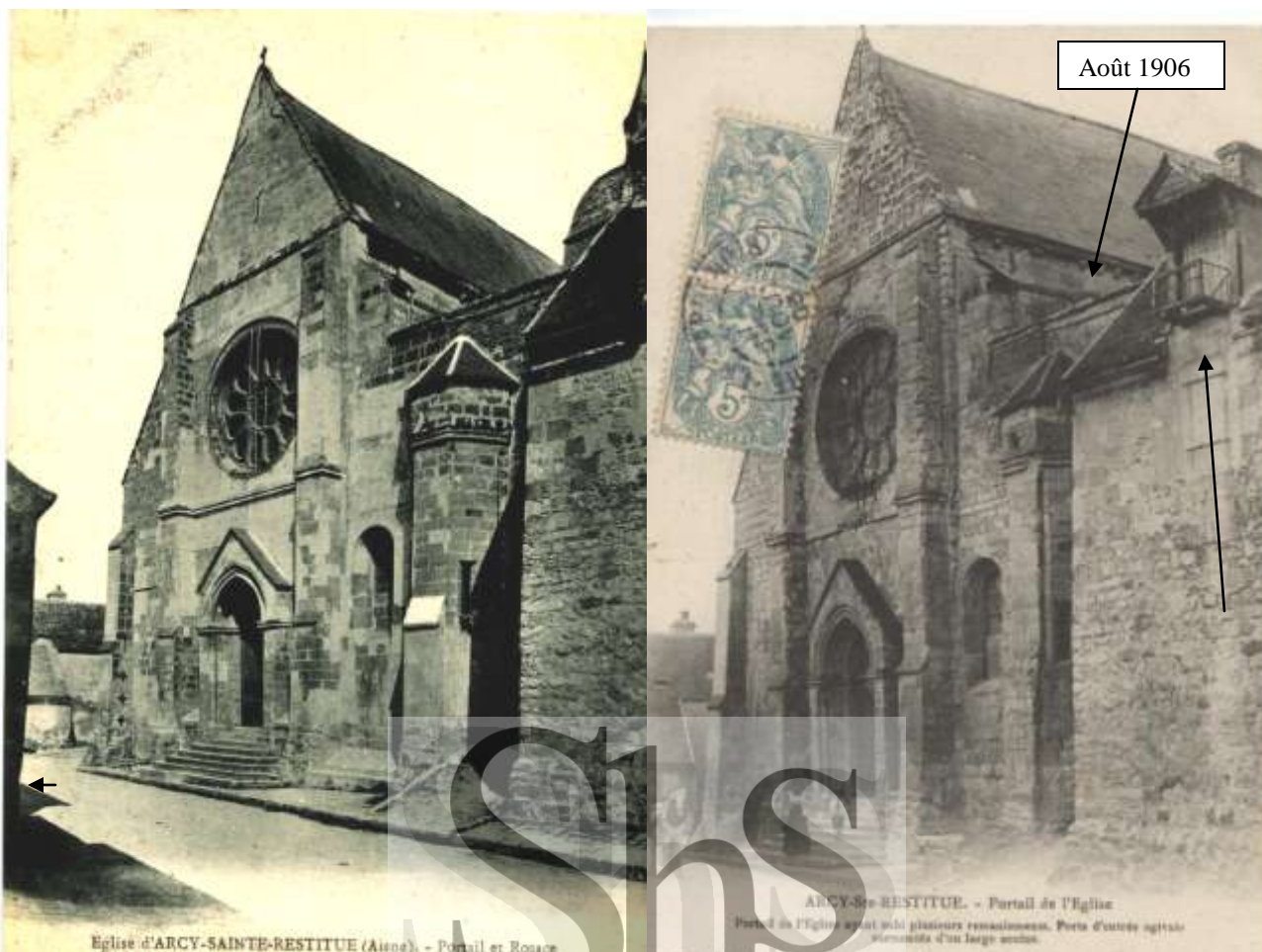
Ces revenus joints à ceux du pèlerinage, lequel attirait au mois de mai grand nombre de pèlerins de la Picardie, de la Champagne et de la Brie, et à ceux de l'église et de son culte, c'est à dire des offrandes diverses des troncs dans l'église et à côté de la fontaine "miraculeuse", des quêtes, des locations des bancs et tentures funèbres, des confréries des morts ou vivants, le tout constituait un riche bénéfice.

En 1790, l'Assemblée Constituante avait enjoint non seulement aux monastères et aux communautés religieuses, mais encore à chaque bénéficiaire de présenter un état de leur revenu et même du mobilier. Ainsi à la Révolution, les revenus en étaient évalués à plus de 6000 livres.

Le prieur-curé joanniste d'alors, **le chanoine Coqteaux** (il sera le maire de la commune à la Révolution !) en rédige la déclaration de revenu le 21 novembre 1790 (archives de la commune), et on voit que le revenu est un des plus beaux bénéfices de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes.

Extrait des archives communales dépouillées par l'abbé Gréhen, curé d'Arcy de 1879-1886 :

« La cure possédait la ferme de Marouard avec ses dépendances, bois, terres, près, à laquelle il a fait pour 2000 livres de réparations ; la petite dîme affermée pour 9 muids de blé, 8 chapons ; avec charrois nécessaires au presbytère : une prestation sur la ferme de Bucy-le-Bras, d'un demi-muid d'avoine, un setier de pois, 40 livres argent ; les dîmes de charnage des deux fermes, le tout valant au curé 2200 livres ; une partie de dîmes louées 20 muids de froment, produisant au moins 4000 livres, plus 2 setiers d'avoine, 8 chapons et un pot de beurre, les charrois de bois, vins, et autres provisions, l'usage d'un cheval au besoin ; des surcens sur une maison d'Arcy, sur une petite grange, 9 livres : une petite maison avec 7 ou 8 perches de terre louée 20 livres, une redevance sur des terres à Lhuys, un petit dimeron à Saponay loué 6 livres et un chapon. »



Carte postale de gauche : Le pignon de la ferme de Paul Lebeau détruite en 1918 ainsi que la rosace. La rosace actuelle de style XIII^{ème} est posée en 1936.
 A droite : Fournil du prieuré cure qui devient la 1^{ère} boulangerie du village à La Révolution. Un semblant de galerie couverte court encore sur le mur de jonction avec l'église ; les pèlerins pouvaient ainsi descendre par l'escalier de la tourelle pour écouter les Mâtines.



Vue sur cour intérieure = D, sur le plan de Mme Bonde & M. Maines avec à droite le B et le C, sacristie et chapitre.



Photo 1954 –55. Le clocher vient d'être restauré et un paratonnerre est posé.

Le règlement (190 390 F) à l'amiable des sérieux dégâts causés par la foudre tombée le 22 septembre 1949 ne se fait qu'en 1954. Le chantier est en cours et le nouveau paratonnerre vient d'être posé ... que, la foudre frappe de nouveau et en fait fondre le métal !

L'emplacement de l'ancienne ferme Lebeau n'est pas encore le parking actuel.

La famille Jouart, gens du voyage, s'y installe durant la guerre, de 1942-44 avec leurs 2 roulottes tirées par des chevaux ; les 7 enfants (six filles, un garçon) couchent dans la cave de la ferme non encore comblée. En 1944, les Américains ayant atteint nos régions, ils remontent sur Hirson pour rejoindre le clan familial et tombent au moment d'une rafle par les soldats allemands ! Les hommes y compris le fils unique de 8 ans sont fusillés.

Un monument à Plomion témoigne de cet événement tragique et porte les noms de tous les fusillés..






Photo extraite du tome I des
"EGLISES DE CHEZ NOUS" (paru en 1914)
de F. Moreau-Nélaton.

SHS
Société Historique de Soissons

Sous la Révolution, en prairial, on fait adjudication dans le temple de réunion, de la réparation et la conduite de l'horloge communale.
Vue de l'horloge installée entre 2 contrefort de l'église avec cadran gravé dans la pierre et accès extérieur ; d'où la présence de l'échelle pour accéder à l'**horloge communale** sans pénétrer continuellement dans l'église ! A gauche, angle de la 1^{ère} mairie de la commune.



Après 1955

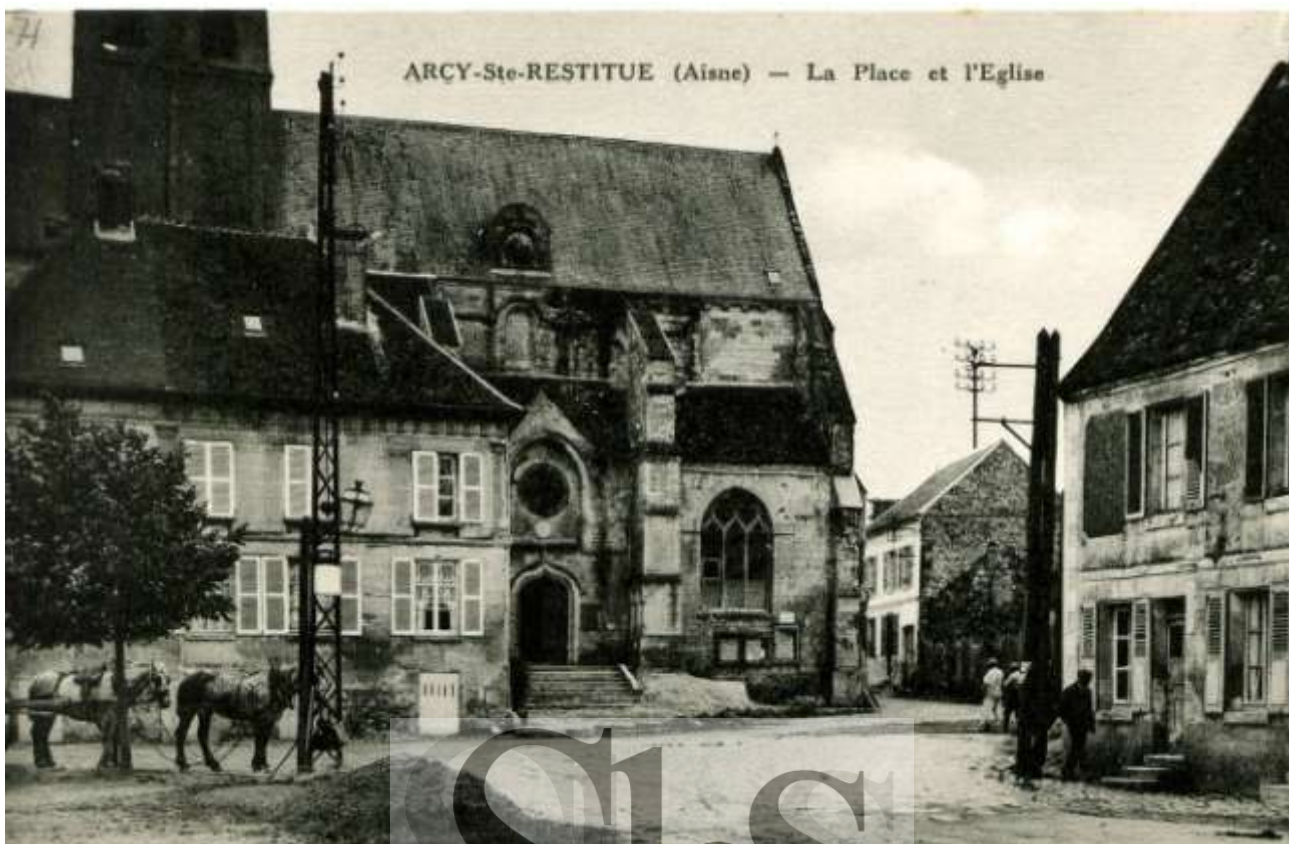
Le 18 septembre 1911, il y a 3 horloges : celle construite en 1863 au-dessus du portail et celle communale dans la ruelle dont on aperçoit le pan de toit (mais elles ne fonctionnent plus) et...
 L'horloge du clocher qui vient d'être installée en ce jour du 18 septembre 1911 par l'horloger de Fère en Tardenois M. Vol-Pille pour un devis de 2 000 F.

Société Historique de Soissons



(1916) ARCY-Ste-RESTITUE (Aisne)

Cachet de poste 1921 sur carte postale éditée en 1916 ; il y a 3 horloges encore à l'église... mais probablement, seule celle du clocher fonctionne !



L'électrification se fait sur 5 ans de 1927 à 1932. Cette carte témoignerait de la présence d'un emplacement d'horloge, genre horloge d'usine juste au-dessus de l'entrée de l'église; remontée, si besoin, par le garde-champêtre montant sur une échelle laissée dans la ruelle de l'église. Et, ce ne peut être celle que Edouard Liotard achète en 1912.

En séance du Conseil municipal d'avril 1912, l'industriel Liotard Edouard à Paris, propriétaire avec son frère Charles du « Château Vert » rue de Branges, offre d'acheter l'ancienne horloge 10 F. Le 22 juin 1912, il l'achète 20 F. Notre doyenne Augustine Riffard qui est entrée à leur service dès l'âge de 12 ans se souvient de cette horloge dans la cour de la propriété.



Photo famille Liotard et amis 1928

Le dernier des chantres et sonneurs des cloches est **M. Gaston Cuvillier** (1895-1958), issu d'une vieille famille d'Arcy de tailleurs de pierres exploitant la carrière de Foufry, maîtres maçons, chantres et sonneurs.

Il avait un sens inné de la musique et du rythme ; véritable don car il pouvait interpréter vos airs préférés par le simple tapotement de ses doigts sur le bord de la table de cuisine et vous donner l'envie de danser !

M. le curé le réprimande à plusieurs reprises quand ce don et cette fantaisie s'expriment en faisant sonner les cloches sur l'air de la Madelon !

M. Cuvillier est celui qui remplaça le coq sur la pointe du clocher après sa restauration. Mais avant il passa de porte en porte montrer une dernière fois le coq descendu de son perchoir et recueillir quelques oboles d'encouragement !

*Gardiennage
de l'Eglise
sonneries Cibles*

L'an mil neuf cent *Cinquante quatre* le *Vingt* novembre
le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la
présidence de M^e *Sylvain Danteny* Maire.

Présents : M M. les Conseillers municipaux en exercice : *Lecollier R.,
Denizot L., Simonet E., M^{me} Roscard Th., Roscard M.,
Fonté B., Fortier E., Riffard R., Colson G.,*

à l'exception de M M. : *Laly E.* absents

M^e *Fortier Emile* a été élu secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré décide de
confier à Monsieur le Curé d'Arcy-Sainte-Restitue
et qui accepte, le gardiennage de l'Eglise,
ainsi que la sonnerie de orgues pour une
somme annuelle de 1200 francs.

Fait à Arcy-Sainte-Restitue, les jour
Société Historique de Soissons *ent signé au*

*Maire
Danteny*



Les ouvriers de la restauration du clocher 1954-55 dans le jardin du presbytère avec l'abbé Margerin et le maire Sylvain Danteny (cotte de travail grise claire).

Problèmes de clochers ou d'horloge sont récurrents au fil des décennies ! **En 1978**, M. Fortier E. maire lance un emprunt communal pour l'électrification de sonneries des angélus et révision mécanique de l'horloge ; en effet la rouille en avait grippé les uns après les autres les mécanismes ayant ainsi un beau jour immobilisé la marche du temps ! ...Le dernier garde-champêtre M. Vitry puis l'abbé Margerin avaient chaque semaine le besoin d'en remonter les contre- poids. Désormais M. le curé n'aura plus la charge de tirer les cloches !

Une nouvelle vie pour l'horloge

Le mois prochain, quand l'horloge de l'église d'Arcy-Sainte- Restitue marquera à nouveau l'heure, les habitants de la commune auront l'impression de retrouver une partie d'eux-mêmes qui leur manquait depuis que la rouille ayant grippé les uns après les autres les mécanismes des quatre cadrans. Les aiguilles s'étaient immobilisées, figeant ainsi - mais en apparence seulement - la marche du temps.

Toute la population éprouvera alors certainement la même satisfaction de pouvoir à nouveau régler les activités de la vie quotidienne d'après la position des aiguilles de l'horloge, mais pour quelques habitants se doublera du profond plaisir d'avoir fait ce cadeau au village.

Il faut savoir en effet que sans la générosité de quarante-sept donateurs, l'horloge serait restée encore longtemps paralysée et qu'elle n'aurait même sans doute jamais repris vie.

En raison de la taille de la commune (373 habitants, dont une soixantaine au hameau de Branges qui a lui-même des soucis avec la toiture de l'église), le recours aux finances locales était exclu pour payer la réparation de l'ancienne horloge, datant de 1910, ou son remplacement par une neuve. Il fallait donc trouver un moyen de résoudre la difficulté et c'est le maire qui a eu l'idée d'une souscription volontaire, lancée auprès de la population pour réunir la somme nécessaire. L'insistance avec laquelle une bonne partie des habitants réclamait la remise en état de l'horloge lui avait en effet donné l'impression que chacun participerait volontiers à cette dépense un peu exceptionnelle.

Le résultat de la souscription - à propos de laquelle le conseil municipal s'était montré quelque peu sceptique avant de donner son accord - a montré que l'idée de M. Fortier était bonne puisque

la somme recueillie a atteint 31.150 F.

Les fonds nécessaires étant réunis, la commune a passé commande d'une horloge neuve, installée dans le clocher avant les vacances. Mais il faudra attendre le mois de septembre pour que les ouvriers montent l'échafaudage qui permettra la mise en place des nouveaux cadrans sur le clocher.

On reprendra alors bien vite l'habitude de lever les yeux au ciel pour lire l'heure, seul l'abbé Margerin du Metz sera tout dépassé dans un premier temps : la nouvelle horloge fonctionnant à l'é-

Le nouveau cadran au-dessus du portail du nord et la nouvelle chambre de l'horloge sont posés en 1863 par les Sieurs J.P. Givry maçon à Arcy pour la somme de 161 F. La dite horloge est réparée en la même année par le Sieur Laridan horloger à Coincy, pour la somme de 400 F.

Société Historique de Soissons

Ancien hospice puis logement des vicaires et des cleric-Laïc et maître d'école, cette demeure, côté portail de l'église, devient à la révolution la maison commune .

Le garde-champêtre roulait son tambour pour les annonces municipales et les citoyens se réunissaient devant son perron et sur le parvis de l'église pour entendre ce que le maire avait à leur dire... Comme en 1814 pour le rétablissement dans la Royauté de la France sous Louis XVIII de la dynastie royale des Bourbons en présence de l'abbé Robert curé, de M. Wallon maire et percepteur et membre de la Légion d'honneur, Magnier, Beaumont, Barbée fils, Grandjean, Meunier, Barbée grenadier pensionné, Brismontier grainetier, D'Estrées, Barbée père et les autres habitants (extrait délibération municipale).

FONDERIE DE CLOCHES

GRELOTS, SONNETTES, TIMBRES

ARMAND BLANCHET

INGÉNIEUR DES ARTS & MANUFACTURES

237, Rue S^t-Martin

PARIS (3^e)

COMPTE CHEQUES POSTAUX | REGISTRE DU COMMERCE
N^o 179-81 PARIS | SEINE N^o 80.184

LE BEFFROI ÉLECTRIQUE

SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

Sonnerie Automatique des Cloches
par l'ÉLECTRICITÉ

PARIS. LE

26 JUILLET 1926

192

TÉLÉPH. : ARCHIVES 38-44

26 juillet 1926

Monsieur le MAIRE

d'ARCY Ste RESTITUE

ALSACE.

Les Allemands volent 3 cloches des 4 du clocher .
Deux sont retrouvées : L'une abîmée en décembre
1920 et l'autre cassée en juin 1921

J'ai l'avantage de vous adresser ci joint
les traités ainsi que nous en avons convenu lors de
notre récent entretien.

Comme convenu il s'agit d'une convention
pre forma étant bien entendu qu'il vous sera fourni
2 cloches SOL et ST pesant 500 et 210 kgs. en accord
avec le LA et SI déjà fournies par moi.

Comme je vous l'ai indiqué la cloche LA devra être
déplacée pour se trouver dans le prolongement du SI
de façon à laisser la travée libre pour mettre le
SOL et ST faisant l'objet de la présente.

Étant donnée l'instabilité actuelle je va s
serais obligé de vouloir bien après signature faire
approuver ce traité d'urgence et en tous cas me faire
connaître par retour de courrier afin que
j'approvisionne dès maintenant les ma
nécessaires à cette fabrication.



Seule rescapée de l'enlèvement
par les Allemands en 1914 et
retrouvée le 30 décembre 1920 un
peu abîmée.

Elle s'appelle Marcelline, Cécile
et est donc bénite par le Chanoine
Mennechet le 27 mai 1927 vicaire
général de Soissons.

Son parrain est Marcel Pascard de
et sa marraine est Cécile Guyot.
M. Louis Guyot est maire d'Arcy
et l'abbé Brotonne, le curé
chapelain.

L'An 1806, son parrain Pierre
Laurent Laurenti, propriétaire de
Bucy -le Bras et sa marraine
Catherine, Marie-Madeleine
Wallon fille du maire et épouse
Fourcan de la Tour l'avaient
baptisée Napoléone, Victoire,
Eliza.

DÉPARTEMENT
DE L' AISNE

COMMUNE D' ARCY-S^{te}-RESTITUE



ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON D' OULCHY-LE-CHATEAU

N° 285

Séance du 9 juillet 1927

OBJET

*Mise de paiement
des cloches.*

L'An mil neuf cent vingt sept le neuf juillet
à 8 heures du soir le Conseil Municipal de cette commune s'est
réuni en la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Juyot Louis Marie,

Présents: MM Legoux Léon, Domoury, Philippot,
Legoux Auguste, Felt, Vacollin, Jassard, Juyot
Charles et Juyot Louis.

Absents: MM Babié

Monsieur le Maire expose que la fourniture
des cloches pour l'Église de la commune a été faite
par M. Blanchet, ingénieur des arts et manufactures
demeurant à Paris, 257, rue St-Martin, en vertu d'un
bon de commande du 27 juillet 1926, moyennant la
somme de 18 000 francs payables en 3 annuités
égales.

Société Historique de Soissons
Juyot Louis a
Mey-sainte Restitue (par prêt reconnu)
et 9000 francs au nom de M. Blanchet, 257,
rue St-Martin, Paris.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an
sujets.

Sous-expédition conforme
Le Maire, Charles de la Saigne d'homme.

SOUS-PREFECTURE DE SOISSONS

Vu et approuvé

Soissons, le 21 JUIL 1927

Le Sous-Prefet,



Legoux

La fonderie livre à la commune :
_ Une cloche de 250 kg pour l'horloge, avec tous les accessoires de pose (mouton avec ses ferrures, une roue, une paire de coussinets et une corde de 15m) et mise en volée et prête à sonner pour le prix global et forfaitaire de 18 000 F.
Et...

DEPARTEMENT
DE L'AISNE

Arcy-S^{te}-Restitue, le 17 mai 1927

Arrondissement de SOISSONS

Canton d'Oulchy-le-Château

COMMUNE

D'ARCY - SAINTE - RESTITUE

Procès verbal de réception
définitive.

Et...une cloche de 700 kg donnant le sol en accord avec les 2 cloches récupérées après la guerre de 1914-18 ; Les cloches sont en bronze dans la proportion de 78% de cuivre et 22% d'étain, métaux de premier choix

Le Maire d'Arcy-S^{te} Restitue soussigné, certifie que Monsieur Blanchet, ingénieur des arts et manufactures, demeurant à Paris, 297, rue St. Martin a livré à la commune :

1^o une cloche de 700 kg, donnant le sol en accord avec les 2 cloches récupérées.

2^o une cloche de 250 kg pour l'horloge
Celle fournie a été faite conformément aux clauses et conditions d'un marché de gré à gré du 27 juillet 1926

Le Maire, chevalier de la Légion d'honneur

Les membres de la commission.

[Signature]

[Signature]

[Signature]



FONDERIE DE CLOCHES

GRELOTS, SONNETTES, TIMBRES

ARMAND BLANCHET

INGÉNIEUR DES ARTS & MANUFACTURES

237, Rue St-Martin

PARIS (3^e)

COMPTE CHEQUES POSTAUX | REGISTRE DU COMMERCE
N° 179-ST PARIS | SEINE N° 20.134

LE BEFFROI ÉLECTRIQUE

SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

Sonnerie Automatique des Cloches
par l'ÉLECTRICITÉ

PARIS, LE 22 MARS 1927

192

TÉLÉPH. ARCHIVES 38-44

Monsieur GUYOT

Maire d'ARCY Ste RESTITUE

La commune assure les transports de la gare de Fère-en Tardenois à l'église et vice-versa, des cloches et accessoires, du personnel de M. Blanchet et de son outillage. Elle doit aussi assurer 2 hommes pour aider aux différentes manœuvres ; les frais de maçonnerie et de charpente nécessaire au passage et au support des cloches, s'il y a lieu, sont aussi à sa charge. Le tout est garanti 10 ans.

Photo ci-dessous, des cloches en tenue de baptême dans l'église le 27 mai 1927.

Comme suite à votre lettre du 16 Oct j'ai l'avantage de vous faire connaître que la fabrication des 2 cloches est bien avancée et que vous pouvez dès maintenant fixer la bénédiction au 27 MAI.
Je vous serai reconnaissant de vouloir bien m'indiquer l'heure de la cérémonie car nous réjouissons Mme BLANCHET et moi d'y assister en voisins.





Vue prise à l'intérieure de l'église.
La grosse cloche bénite de 700 kg ce jour-là, est baptisée Andrée, Lucienne par son parrain André Vercollier et sa marraine Lucienne Legros. Elle remplace celle volée par les Allemands pendant la guerre 1914-18.



SHP
Société Historique de Soissons



L'abbé Margerin du Metz dans le clocher.



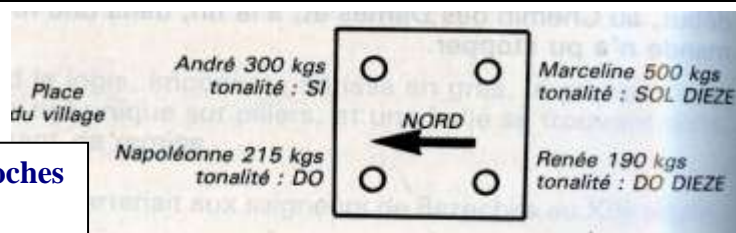
Évènement du 6 août 1922.

La 3^{ème} cloche nommée Caroline, Restitue est volée et retrouvée cassée en juin 1921.

Refondue, elle est bénite le 6 août 1922 par le chanoine Marly assisté de l'abbé Brotonne curé d'Arcy, du maire Louis Guyot et de M. Herbelin président du Conseil de Contrôle.

Elle est rebaptisée Renée, Marguerite par son parrain René Demoury et sa marraine Mlle Marguerite Guyot.

Position des cloches dans le clocher



LES CLOCHES DE NOTRE EGLISE

Selon l'abbé Houllier, qui répertorie les cloches existantes dans le canton d'Oulchy- le Château en 1783, il y a 5 cloches : 2 petites et 3 grosses dans le clocher de notre église et 3 cloches dans celui de Branges

L'épigraphie campanaire de M. L.B. Riomet paru en 1910 n'en mentionne que 4. Ces quatre cloches sont nouvelles et fondues en utilisant le métal de ces 5 vieilles cloches, selon un traité passé avec Antoine, fondeur à Neuilly St Front et la municipalité d'Arcy. Le Préfet trouvant le traité onéreux pour la commune, ne donne son approbation qu'en mettant le fondeur en demeure de souscrire aux conditions suivantes, qui doivent être ajoutées à celles consenties par cette lettre du 16 mars 1806 :

Extrait : « Le métal qui lui est accordé en paiement de ses ouvrages et fournitures, sera reçu par lui à raison de 1 fr35 les 488 grammes ou la livre ancienne, parce qu'il coûte à Paris, et dans les autres endroits où l'on peut s'en procurer, un franc cinquante centimes, non compris le transport ; Ainsi le poids, stipulé aux articles trois et quatre du traité ne sera, d'après ce taux, que de 465 kilogrammes et demi ou neuf cent cinquante une livres, ancienne dénomination, au lieu de 1070L qui étaient estimées 1 F.20.

L'excédent de la matière affectée aux réparations sera également pris et payé par lui au même taux de 1 fr.35 les 488 grammes et il en versera le montant entre les mains de l'adjudicataire, mais bien dans la caisse de la Fabrique extérieure et de la manière qui suit : Cet excédent devant être, calculs faits, de 912 kilogrammes ou 1869 livres environ après la fonte, il lui en sera fait une première livraison de 439 kg ou 900 L, immédiatement après la casse des anciennes cloches, et le prix en sera payé moitié comptant, et l'autre moitié dans le mois, afin de pouvoir faire à l'entrepreneur les avances ci-dessus autorisées. Le restant lui en sera livré aussitôt que les nouvelles cloches seront montées et disposées à sonner, comme le porte l'article 4 du traité et la valeur en sera versée sans déport entre les mains du trésorier de la Fabrique.

Il sera déterminé entre les traitants, une époque à laquelle le sieur Antoine sera tenu, sous peine de dommages, d'avoir terminé entièrement la fonte et les autres ouvrages, auxquels il s'est obligé.

Société Historique de Soissons

Pour assurer l'exécution de la dernière clause du traité qui a rapport à la garantie ordinaire pendant un an et 1 jour, il restera en dépôt à la mairie, jusqu'à la révolution de ce laps de temps, un tiers de la matière donnée en paiement, si mieux n'aime le sieur Antoine fournir d'autres sûretés en immeubles, équivalentes la moitié au moins de la valeur des 465 kilogrammes demi ou 951 L de matière. Si le fondeur refusait de souscrire à ces engagements additionnels au traité, le maire et les marguilliers extérieurs d'Arcy s'adresseront à d'autres gens de l'art, soit à ceux qui ont fondu les cloches de Laon, qui sont très raisonnables, soit à d'autres ; dans tous les cas, la commune ne pourrait qu'y gagner, les sommes exigées par M. Antoine étant excessives, car à Laon la dépense comprenant absolument tout ce qui a rapport à la fonte et montage des 4 cloches, avec leurs moutons et autres objets, dont la plus petite pèse plus que les quatre d'Arcy ensemble, ne s'élèvera pas au-dessus de 2400 fr.

Je vous observe que l'entrepreneur sera payé sur mandats de MM. les marguilliers extérieurs, auxquels vous recommanderez de surveiller les travaux, et vous les préviendrez qu'ils devront un compte particulier des sommes qu'ils auront reçues du produit du métal, compte que vous me soumettrez avec votre avis.

Je pense, Monsieur, que cette lettre vous mettra à même de lever les nouvelles difficultés, s'il s'en présentait dans cette affaire. » 16 mars 1806 .

Lettre du Préfet au fondeur le soumettant à des conditions supplémentaires vu son devis excessif.

Vue prise pendant les travaux de restauration de 1954-55



M. Riomet rapporte aussi dans cette même épigraphie sur les cloches du canton d'Oulchy-le-Château, la lettre du fondeur (SIC, rapportée sans faire de corrections d'orthographe) de ces quatre nouvelles cloches baptisées en 1806 :

« Messieurs,

Je vous envoie mon homme de ajournez pour vous remettre toute les pièces qui vous concerne pour les réparation de votre Eglise et pour la fonte de vos cloche. Je suis arivez yerre au soirre bien fatigue et a falu que jatande jusqu'a mardis a 7 heure pour etre deliberre. J'aij ue l'honneur de etre pour defandre ma causes et la votre. J'aij bien fait dallere a Laon moi-même ; comme il m'a dit les troupes vous passe a 60 mille, juge lambara quille va avoire et aprest il partira pour Paris.

Nous aurions eu le tamps datandre, enfin deliberrer afalue que je porte son aprobaton au sous pref de Soissons ou j'aij ette delibere ijerre a onze heures. Messieurs, j'acsepte toute les condition porte ou arettes relativemant a ce qui me concerne ; je vas travaillier a force.

Le préfet ma fait la diminution dun sols par livres ; vous pouvez mètre sure le marche 26 au lieux de 24, jacorde et je vous lanvoix et vous le remettre au porteur ; daillieur compte sure ma probitez. Le préfet ma dis aussie qu'il ne sopoulos pas asque lon me fasse quellque indamnitez et que lon me devais me passer les fer au prix de lestimation pour mindamniser. Daillieur je compte sure votre bravour sure cette obget vous goutere ; son arette le porte pas toute a fait, mais il vous laisse les maitre. Je prix Mr le cure de faire le renvoix sure nos marche dans le momant que mon homme ijra a lui.

Je prix Mr VVallon et ceux qui devons mamenez le metaille de ce tenir prest dans 15 jour et vous pouvez quante vous voudere envoiz votre tresorrier pour toucher 1200 F par mandas de Mr le maire.

Je siu, messieurs, en atandant le grand plaisir de vous voire. Bien mes respex a Made VVallon et sui, Monsieur VVallon, avec toute les remerciemant que vous avez amon egard, insi que Mr le Cure et Monsieur Magnyer, je vous soitte bien de la santé. Je vous salue.

J.-B. Antoine, fondeur, 1806. Neuilly-St-Front ce 4 avrille 1806. Monsgr Leveque et aussi comptans que nous de cette aprobaton. J'aij eu lhonneur de lui parler avans et aprest le voiage de Laon ; il m'a donne une lettres pour le préfet. » Sic

1806, après la Révolution...L'alphabétisation des citoyens ne fait que commencer !



ARMAND BLANCHET

INGÉNIEUR DES ARTS ET MANUFACTURES

237, RUE SAINT-MARTIN - PARIS (3^E)

FONDEUR DE CLOCHES

ENTRETIEN DU MÉCANISME DE SUSPENSION DES CLOCHES

INSTRUCTIONS

Toutes les sonneries, ou pour mieux dire leurs accessoires de suspension, exigent, ainsi que toutes pièces de mécanisme et quel qu'en soit le système, un certain entretien, pour conserver un fonctionnement régulier, éviter que les cloches ne deviennent difficiles à sonner, que les montures ne se détériorent et que les pièces à frottement ne s'usent prématurément.

Nos accessoires de suspension, aussi simples que solides, n'exigent que peu de soins, dont les plus essentiels sont: 1^o Le graissage des coussinets et 2^o le serrage des écrous.

1^o Le graissage des coussinets doit se faire avec de bonne huile, que l'on verse en petite quantité, avec une burette spéciale à cet usage. Cette opération doit se faire tous les quinze jours, ou au moins tous les mois. Ne pas employer de graisse consistante.

2^o Tous les écrous des montures doivent être resserrés, 1^o deux mois après la mise en place des cloches et 2^o tous les quatre-vingt jours, ou une fois tous les ans dans le courant de juillet, époque où le chaleur de l'été a desséché les bois. Ils doivent être serrés régulièrement et modérément, sans en négliger aucun, et arrêtés par un coup de burin donné obliquement au taraudage, tout au ras des écrous, qui sans cette précaution se desserrent rapidement; il faut vérifier aussi bien ceux qui fixent la roue, que ceux du battant, et ne pas oublier les plus importants, ceux qui tiennent les tourillons, qui faute de ce soin se déversent, rendent les cloches difficiles à sonner et usent prématurément les coussinets.

Si les taraudages devenaient trop courts et que l'on ne puisse plus serrer les écrous, mettre des rondelles de fer entre lesdits écrous et les sommiers sur lesquels ils appuient.

Les mêmes soins et observations s'appliquent aux charpentes-beffrois des cloches.

En exécutant les simples prescriptions qui précèdent, bien longtemps après leur pose, nos accessoires de suspension sont encore en aussi bon état, et les cloches fonctionnent aussi aisément que lors de leur mise en place.

Pour éviter l'usure rapide des cordes, on doit toujours les tirer étant placées bien à l'aplomb des guides. Et il est très bon de les graisser, ou de les savonner, à leur passage dans tous les guides.

Lorsqu'elles sont un peu usées, on en coupe par le haut un mètre et demi environ, les parties frottant dans les guides sont alors changées, la corde dure encore autant qu'une neuve, et cette opération peut se renouveler plusieurs fois.

On ne doit employer que des cordes peu grosses, semblables à celles fournies; les grosses cordes ayant de sérieux inconvénients.

NOTA. — Il peut être bon de rappeler aux administrations civiles et ecclésiastiques: Que nul n'est responsable des cas de force majeure; — Que la loi a réglementé l'usage des sonneries; Qu'il est très mauvais de laisser sonner n'importe qui; — Que toute personne non régulièrement autorisée ou commandée pour sonner, devient responsable des accidents qu'elle occasionnerait.

et si malgré toutes ces précautions vous ne trouvez plus de sonneur, nous vous les ferons sonner électriquement, par le BEFFROI ÉLECTRIQUE (Système B^m S. G. D. G.). (Devis et renseignements sur demande sans engagement pour vous). Nombreuses Références.

à afficher dans la Sacristie



Ancienne pancarte affichée dans la sacristie...

Si malgré toutes ces précautions vous ne trouvez plus de sonneur, nous vous les ferons sonner électriquement !
L'électrification de l'horloge est faite en 1955 et les sonneries des angélus le sont enfin en 1978 quand est installée une nouvelle horloge.

Description des 4 cloches fondues en 1806 (provenant en grande partie de la fonte des 5 précédentes). Cette description permet de faire revivre un instant les vivants de cette époque dont beaucoup des familles indigènes d'Arcy en sont les descendants.

Les maîtres d'œuvres au travail de restauration 1954-55.



En février 1939, le CM demande au Préfet autorisation de traiter de gré à gré avec l'entrepreneur M. E. Malherne, couvreur-plombier à Mercin et Vaux, pour la réparation du clocher de l'église endommagé par la foudre.

Une décennie plus tard la foudre frappera de nouveau le clocher le 22 septembre 1949 et la commune recevra enfin en 1954,

la somme de 190 390 francs comme règlement à l'amiable du sinistre par la compagnie d'assurance 'La Nationale'. Après l'intervention des couvreurs et de Tonton Cuvillier pour la repose du coq tout au haut du clocher, M. Dubois horloger à Coincy vient en 1955 pour restaurer l'horloge.

Chacune des 4 cloches porte des figures : crucifixion avec femme agenouillée au pied de la croix ; vierge mère avec sceptre et évêque crosse et mitre.

La première cloche ou grosse à un diamètre de 0,88m et une hauteur sur les anses de 0,79 m. Elle porte les inscriptions suivantes :

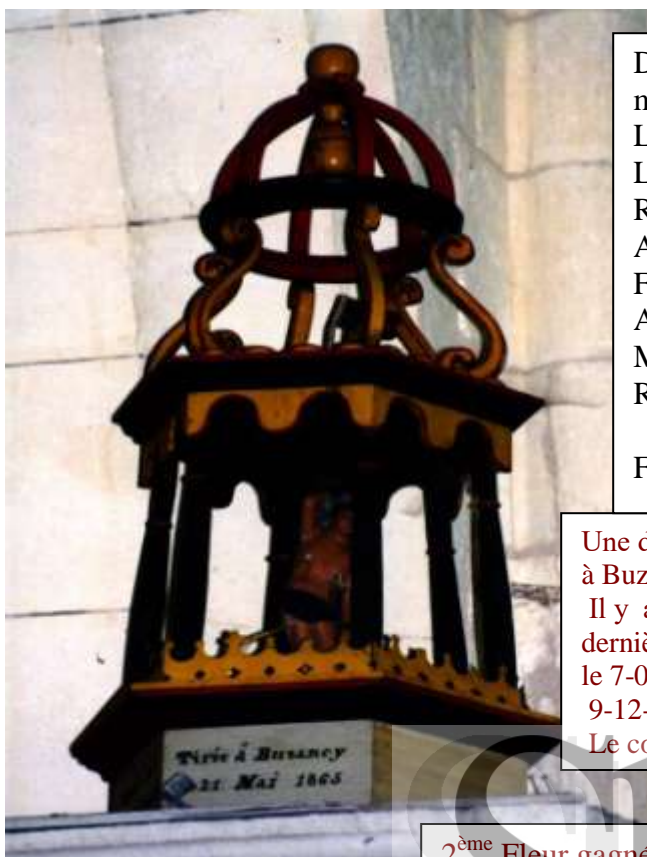
LAN 1806 JAI ETE BENITE
AVEC MES 3 COMPAGNES
PAR Mr JOSEPH LEFEBVRE
CURE DOYEN DOULCHY LE
CHATEAU

ON PAREIN Mr FRANCOIS
PHILIPPE MAGNYER
PROPRIETAIRE A ARCY ET
MA MAREINE Me ANNE
CHARLOTTE SALIGNA DE
LA MOTTE FENELON
PROPRIET DE SERVENAY Ve
DE Mr F PIERR DE DELAIDE
LAGARDE REPRESENTE
PAR Mr GUYOT DE
SERVENAY MON NOMMEE

CHARLOTTE HENRIETTE
EULALIE Mr VVALLON
MAIRE Mr MAGNYER ADJt
Mr ROBERT CUREDt
MARGUILLIERS EXT r ES
INTE r GRASALEUIL
GADRET GUYOT FILS
MENARD GRAND JEAN

Au bas : J B
ANTIONE FONDEUR A
NEUILLY St FRONT





Deuxième cloche ou moyenne ; diamètre : 0,81 m- hauteur : 0,68 m ; portait les inscriptions
 LAN 1806 MON PAREIN M. CHARLES
 LEBRUN PROPRIETAIRE A RUGNY
 REPRESENTE PAR M. RIGAUX NOTAIRE
 A SOISSONS ET MA MAREINE Me MARIE
 FRANCOISE CHASTELAIN PROPRES A
 ARCY EP..USE (le O manque) DE M.
 MAGNYER MONT NOMMEE CAROLINE
 RESTITUT

Au bas : J. B. ANTIONE NOUS A
 FAIS TOUS LES 4.

Une des 2 Fleurs cantonales exposées dans l'église, tirée à Buzancy le 21 mai 1865.

Il y avait 3 Fleurs dans l'inventaire dressé lors d'une des dernières réunion du Conseil de Fabrique de notre église le 7-01-1906, en exécution de l'article 3 de la Loi du 9-12-1905, loi dite de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le conseil se réunit pour la dernière fois le 11-12-1906.

2^{ème} Fleur gagnée par Aristide Vauvillée en 1863 à Hartennes.

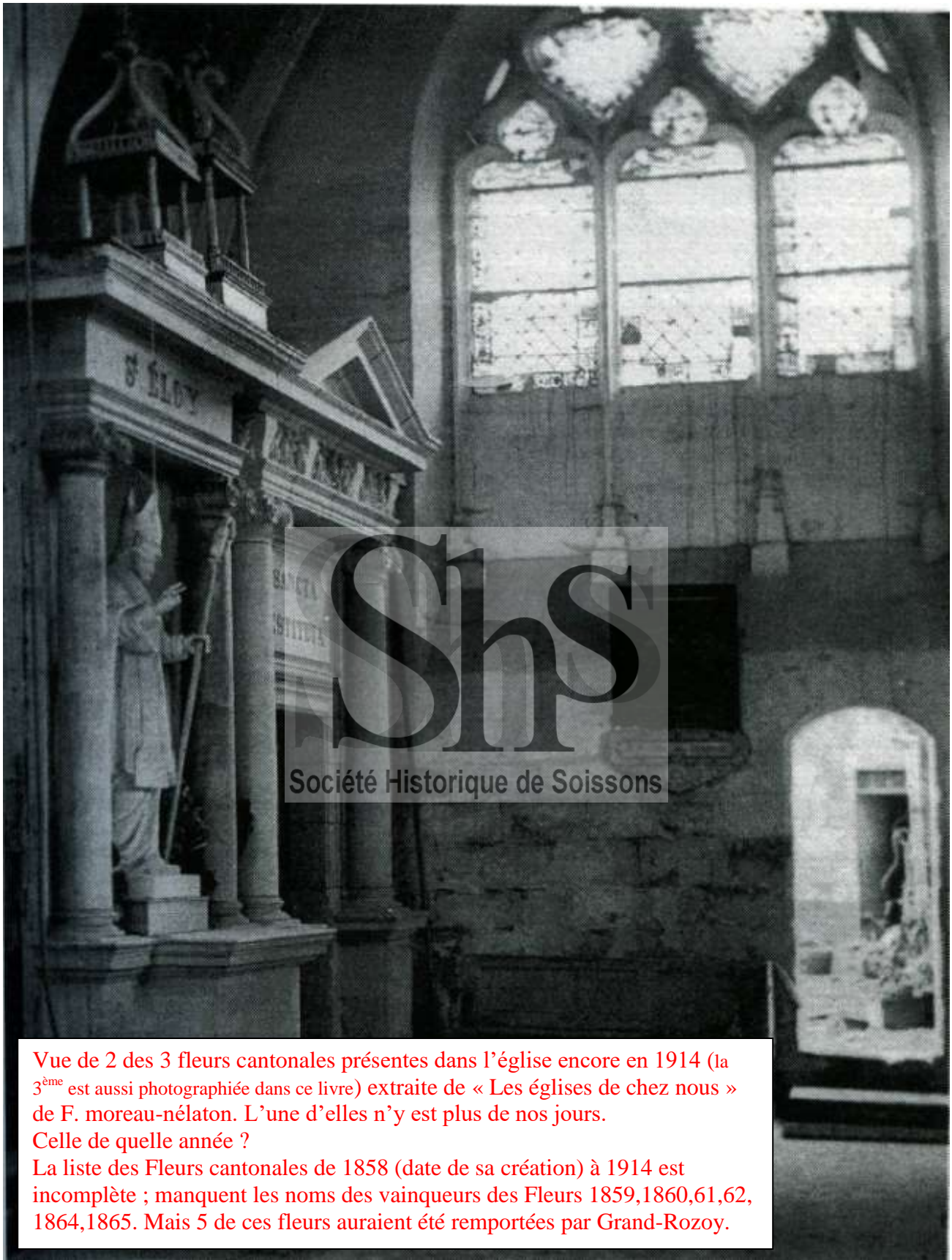


Troisième cloche ; diamètre : 0,72 m- hauteur : 0,60 m.

Inscription : LAN 1806 MON PAREIN Mr
 PIERRE LAURENT HUTIN
 PROPRIETAIRE DE BUCY LE BRAS ET
 MA MAREINE Me CATHERINE MARIE
 MADELAINE VVALLON FILLE DE Mr
 LE MAIRE EPOUSE
 (Les VV sont détaches et figurent le W)
 DE Mr FOURCANDE LA TOUR NOMT
 NOMMEE NAPOLEONE VICTIORE
 ELIZA Pas de signature.

Quatrième cloche ; diamètre : 0,67 m- hauteur : 0,56 m.

LAN 1806 MON PAREIN Mr
 GABRIEL VVALLON MAIRE ET MA
 MAREINE MARIE THEREZE HUTIN
 EPOUSE DE Mr PIERRE CHARLES
 PETIT PROPRIETRE A FOUFREY
 MONT NOMMEE JOSEPHINE MARIE
 HORTENSE



Vue de 2 des 3 fleurs cantonales présentes dans l'église encore en 1914 (la 3^{ème} est aussi photographiée dans ce livre) extraite de « Les églises de chez nous » de F. Moreau-Nélaton. L'une d'elles n'y est plus de nos jours. Celle de quelle année ?

La liste des Fleurs cantonales de 1858 (date de sa création) à 1914 est incomplète ; manquent les noms des vainqueurs des Fleurs 1859, 1860, 61, 62, 1864, 1865. Mais 5 de ces fleurs auraient été remportées par Grand-Rozoy.



Un lutrin fait d'un aigle aux pattes dorées sur une boule fixée sur un trépied en bois le tout d'une grande finesse de travail recouvert d'une couche de peinture ivoire.

Sur la couverture du registre (du 16 juin au 8 juin 1844) de la Fabrique d'Arcy il est écrit : « Enlevé par les cosaques le 14 février 1814, retrouvé dans les champs le dit jour. »

Dans ce registre le Conseil a consigné la cérémonie de la **bénédition du 29 avril 1806** des quatre cloches de l'église paroissiale :

« Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent six, ont été bénites, avec les cérémonies accoutumées, en l'église de cette commune, par Monsieur Santus, cure de Fère, au lieu de M. Lefebvre, cure d'Oulchy, malade, ledit M. Santus accompagne de M. Robert, cure de Vincelles, et de M. Robert desservant de cette commune, quatre cloches, faites du métal de nos anciennes grosses et petites. Les dites cloches, dédiées à la famille Impériale par l'entremise de la princesse Louise, qui en a agréé l'hommage, ont eu pour pareins et mareines, qui les ont nommées, savoir la première Monsieur Francois-Philippe Magnyer, ancien propriétaire à Arcy etc. »

« ...La deuxième a eu pour parein M. Charles Le Brun, propriétaire de Rugny demeurant a Paris...etc.. La troisième a eu pour parein M. Pierre-Laurent Hutin, propriétaire de Bussy-le-Bras etc. La quatrième a eu pour parein M. Gabriel Wallon, maire d'Arcy et Marie-Thérèse Hutin, épouse de M. Petit, propriétaire a Arcy, qui l'ont nommée : Josephine-Marie-Hortence, noms de leurs Majestés Impériales, des princesses leurs filles, sœurs et belles-sœurs.

Le corps municipal, les Fabriques extérieures et intérieures, grand concours d'étrangers et d'habitants d'Arcy ont assisté à cette cérémonie, que tout rendit la plus pompeuse possible et ont signé le présent procès-verbal,

Robert, dst d'Arcy, Magnyer, Henriette Petit, Hutin, Wallon, femme de Latour, F.Rigaux (pr M.Lebrun), Theres Hutin, Wallon, Sanctus, C.D. de Fère, Guyot, Beaumont, Tartarin, Grandjean, Ménard, Grazaloeuil, Robert .c. de Vincelles. » (SIC)

En août 1921, le Conseil Municipal alloue au sonneur civil de la commune une indemnité de 200 F par an, à dater du 1^{er} janvier 1921, à prendre sur les fonds libres de la commune.

FONDERIE DE CLOCHES

Armand BLANCHET

Ingénieur des Arts et Manufactures

237, Rue St-Martin, PARIS

TÉLÉPHONE: ARCHIVES 38-44

CLOCHES EXTRA-SONORES

Première Qualité

Justesse garantie

ACCORDS

REFONTE DE CLOCHES FÊLÉES

Pose \leftrightarrow \leftrightarrow Dépose

ÉTUDE ET CONSTRUCTION

de Beffrois en Bois et en Fer

A. BLANCHET

Bénédictio des Cloches

Indications

sur le Cérémonial à suivre

Recueil de Prières



Prix : 50 centimes

Souvenir de la
bénédictio des
cloches du
1^{er} mai 1922.

Autre document retrouvé : le catalogue de la
STATUE RELIGIEUSE, avec la mention
« commande faite le 4 déc 1927 »,
probablement de l'abbé Brotonne, alors curé
d'Arcy. Des 8 personnages de crèche commandés
ce jour, sept (7) sont encore présents dans l'église.
Manque le berger !

STATUES RELIGIEUSES ET CHEMINS DE CROIX ARTISTIQUES

AMEUBLEMENT D'ÉGLISES

"LA STATUE RELIGIEUSE"

Stat. Adm. Cap. 750.000 - R. C. Seine 211.400 B

REUNION DES ANCIENNES MAISONS

Ruffi, Froc-Robert,
Peaucelle-Coquet, Raphaël Casciani, Cachal-Froc,
Frédiani, Verrubout, Delin, Costet, Salvatore Marchi,
Besand, Solon, Poiret,
Blondeau, Senart et C^o, Arnould, A. Bogino jeune et C^o,
Lagarde, Pillet.

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

LEGARON, PEAUCELLE, PACHEU

LEGARON, Commandeur de l'Ordre Postérieur de St-Grégoire-le-Grand,
PEAUCELLE, Commandeur de l'Ordre Postérieur de Saint-Étienne.

PARIS, 64, rue Bonaparte, 64, PARIS

Adresse télégraphique : 4 Téléphone :
STATUE PARIS 7 LETTRE 52-91

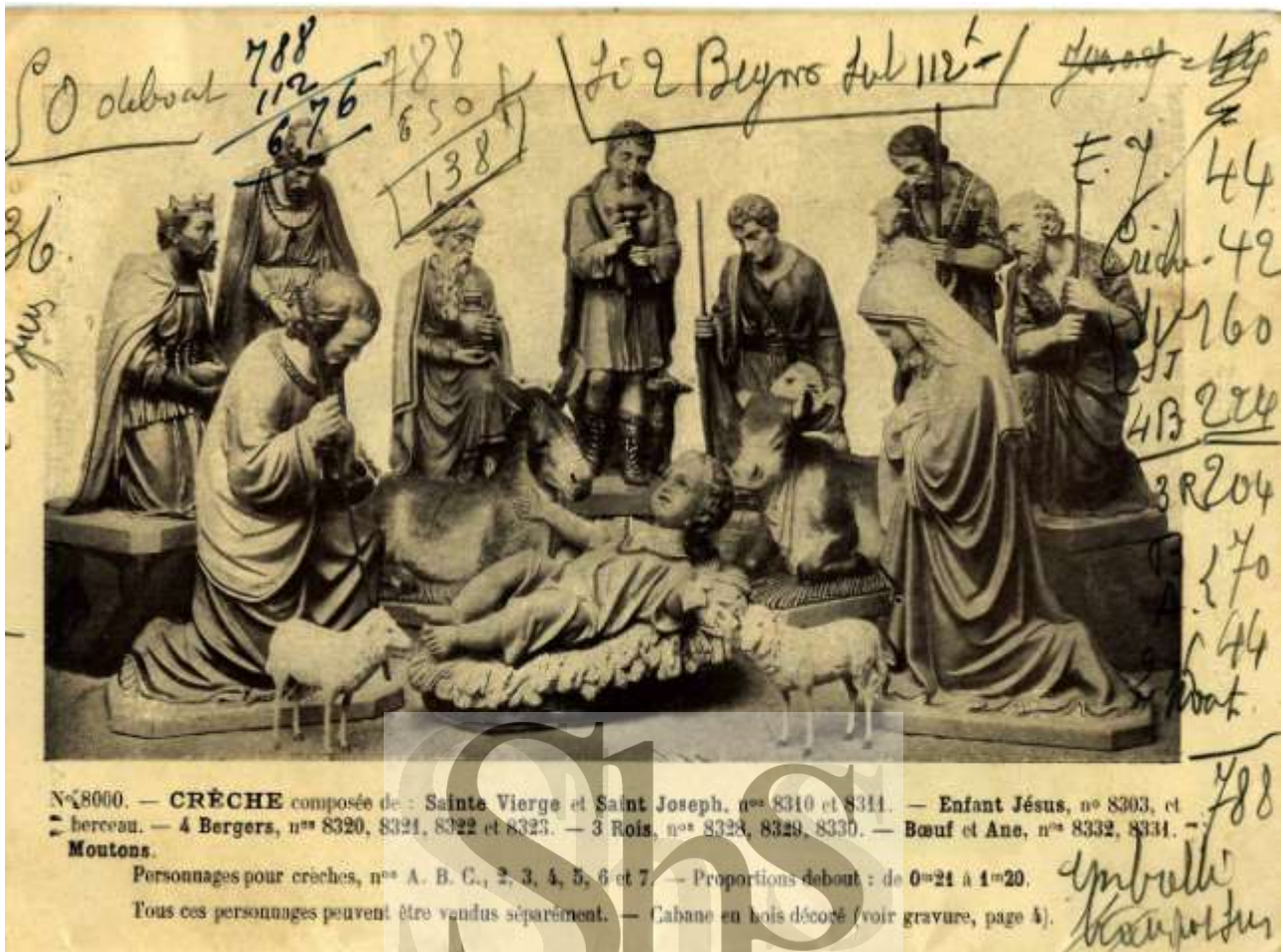
CATALOGUE SPÉCIAL N° 87

CRÈCHES POUR NOËL - S^o JEANNE D'ARC

8 person 28
de Vierge Bergues 3 fois 244
Joseph
1 Enfant 18
1 Berceau 180
3 mont 124
1 boufan 30

509
h

Commande faite le 4 Dec 1927



Les personnages de la crèche, cliché de 2003.
 Société Historique de Soissons





Société Historique de Soissons



PRIX :
Tarif spécial

N° 48
Console spéciale pour statues de
Sainte Jeanne d'Arc
de 0^m30 à 2^m20.

LA STATUE RELIGIEUSE,

5504. — Imp. de l'Édition et de l'Indu

N° 6024

**Modèle de la Princesse Marie
d'Orléans**

(autre modèle page 27)

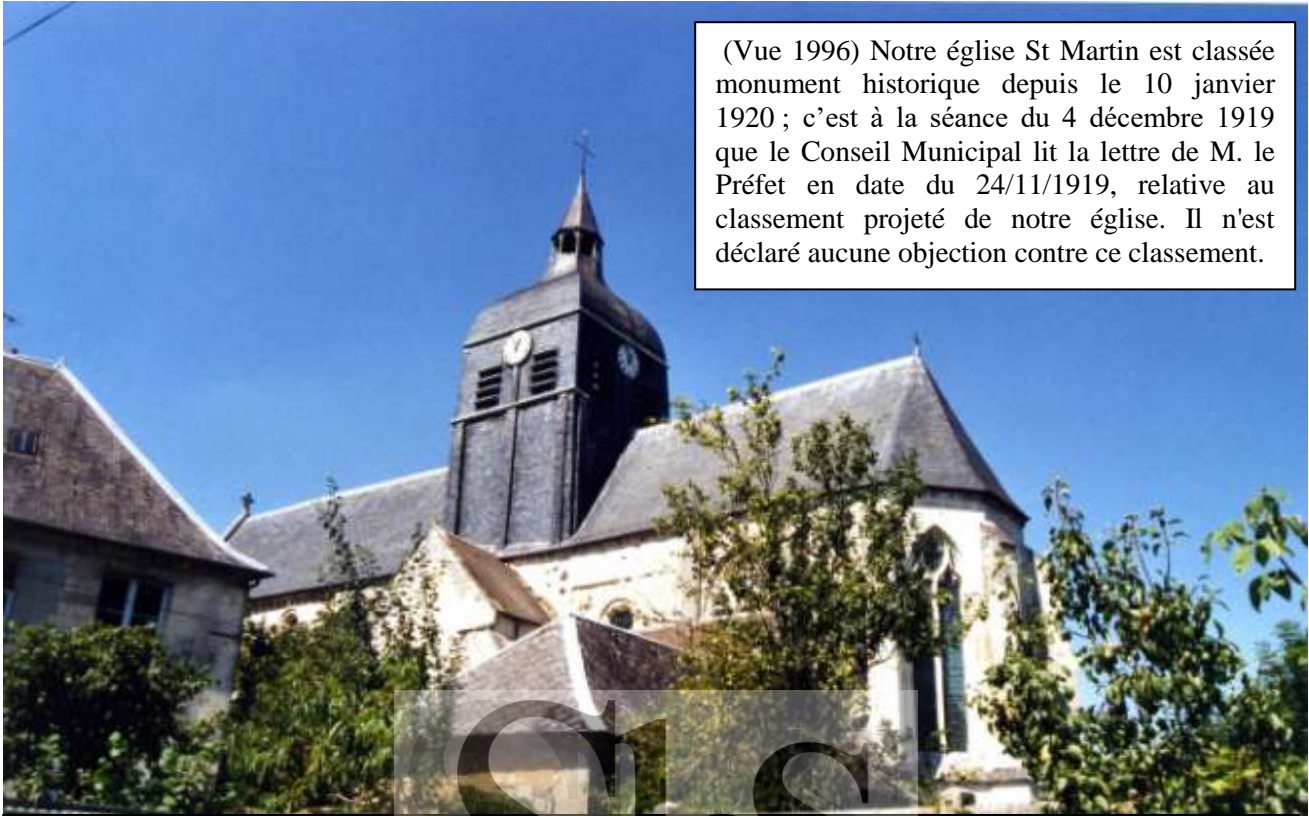
Hauteurs : 0^m60, 0^m80, 1^m, 1^m20,
1^m30, 1^m40, 1^m50

PRIX : Tarif spécial

**Ce catalogue 1926-27 de la STATUE
RELIGIEUSE** nous permet de découvrir
l'origine de la statue d'un modèle populaire. de
Jeanne d'Arc présente dans la nef de l'église

USE, 64, rue Bonaparte, PARIS (VI^e)

(Vue 1996) Notre église St Martin est classée monument historique depuis le 10 janvier 1920 ; c'est à la séance du 4 décembre 1919 que le Conseil Municipal lit la lettre de M. le Préfet en date du 24/11/1919, relative au classement projeté de notre église. Il n'est déclaré aucune objection contre ce classement.



Sommaire des événements marquant l'évolution architecturale de notre église St Martin :

D'après la tradition de dire, il existait à l'emplacement de l'église actuelle au IX^{ème} siècle une chapelle que le Sire comte de Moreuil de retour d'Italie avec des reliques de Sainte Restitute fait agrandir.

L'instauration du culte de Ste-Restitute et les pèlerinages organisés autour, expliquent la dimension de cette église rurale mais aussi son statut de prieuré-cure dépendant de St-Jean des Vignes de Soissons.

Il s'agit d'un édifice qui est loin d'être homogène. Différentes strates se superposent et rendent sa chronologie difficile à établir. Sa complexité s'est d'ailleurs accrue par les destructions et restaurations après les guerres.



Détails de la corniche extérieure côté ancien presbytère



A l'origine, probablement une simple chapelle de la seigneurie d'Arcy.

Puis vers 850, Lothaire, roi de Lorraine, envoie son fils Louis avec une troupe de Francs au secours du pape Léon IV contre les Sarrasins.

Le jeune prince Louis part avec un conseiller, le seigneur comte de Moreuil (près d'Amiens) « homme courageux, prudent et magnifique. » En Italie, celui-ci remporte de significatives victoires.

Pour le récompenser le pape Léon IV lui aurait fait de riches présents mais le comte de Moreuil, selon la légende, préféra le don d'un corps saint et obtint par l'entremise du jeune prince Louis des reliques de Sainte Restitute.

Son intention est de les transporter à sa terre de Moreuil en passant par ses terres d'Arcy (sa femme est issue de la famille des seigneurs d'Arcy); le long du chemin de retour les reliques font des miracles; le comte de Moreuil arrive à Arcy en 852; les reliques sont déposées « dans une chapelle fort négligée et où l'on disait rarement la messe. »

Et là aussi surviennent des miracles: une source miraculeusement jaillit (fontaine Ste-Restitute sur la place principale du village) et surtout un enfant mort sans le baptême est ressuscité dans les bras de sa mère et réclame lui-même le baptême et ordonne « Arrête-ici » au comte qui voulait enlever les reliques pour se remettre en chemin vers Amiens. Le comte obéit et fait faire un chef d'argent

(reliquaire en forme de tête) pour recevoir dignement les reliques et bâtit une église plus digne. De cette époque romane subsiste peu.

Le pèlerinage dédié au culte de la sainte est né... la sainte est invoquée pour les maladies nerveuses, épilepsie, délires, maladies de la tête et fièvres.

En 1125 le seigneur Guy du Donjon d'Oulchy (à 10 km sud d'Arcy) sur le point de partir en Terre Sainte donne l'autel d'Oulchy et celle d'Arcy à Lizard de Crépy, évêque de Soissons afin que le prélat les transportât à l'abbaye St Jean des Vignes de Soissons. Plus tard l'église sera élevée au statut de prieuré-cure avec un chanoine nommé par l'abbaye de St-Jean des Vignes.

1534, le seigneur d'Arcy Fay-d'Athies meurt sans descendance directe; ses héritiers vendent la seigneurie d'Arcy avec des terres et le pressoir banal à la famille du Connétable Anne de Montmorency seigneur de Fère en Tardenois. Des travaux d'agrandissement et d'embellissement en gothique sont alors entrepris; c'est cette église qui nous est parvenue...

Plus qu'une simple église rurale !

Le nouvel autel est consacré à St-Martin en 1624 et le pèlerinage de Ste Restitute est relancé: du 1^{er} mai (date de l'arrivée des reliques à Arcy) du au dernier dimanche de ce mois (date martyr de la sainte décapitée à Sora (Italie)).

Fin XVI^{ème}, une vie de la sainte est enfin écrite par l'hagiographe de St Jean des Vignes Nicolas de Beaufort.

En 1646, les reliques sont transférées dans une nouvelle châsse (celle actuelle) par l'évêque Simon le Gras.



Vue des voûtes extraite de « les églises de chez nous »
de Moreau-Nélaton, paru en **1914**.



La vaste et haute nef du XII^{ème} se serait déversée au XIII-XIV^{ème} et on aurait posé plus de contreforts extérieurs pour y remédier . Fin XVI^{ème}, il est fait d'importants remaniements par la famille du connétable de Montmorency seigneur de Fère en Tardenois devenue seigneur des terres d'Arcy.

En 1918, un obus tombe et détruit la ferme de Paul Lebeau (parking en face de l'église) ; les structures de l'église en sont bien ébranlées et la façade bien abîmée. La rosace actuelle de style XIII^{ème} est posée en 1936 et l'échafaudage en bois est posé en 1935 exactement comme le stipule la date inscrite entre les 2 voûtes (suivre la flèche) .



Armes mutilées du connétable de Montmorency dans les clefs de voûtes et armes royales à celle du chœur.



Détails du chemin de Croix classé en cuir repoussé et cadre d'ébène. Et détail restant de la haute voûte du XII^{ème}. Arcatures d'une fausse galerie.

Société Historique de Soissons





Chapelle Ste Restitue



Société Historique de Soissons

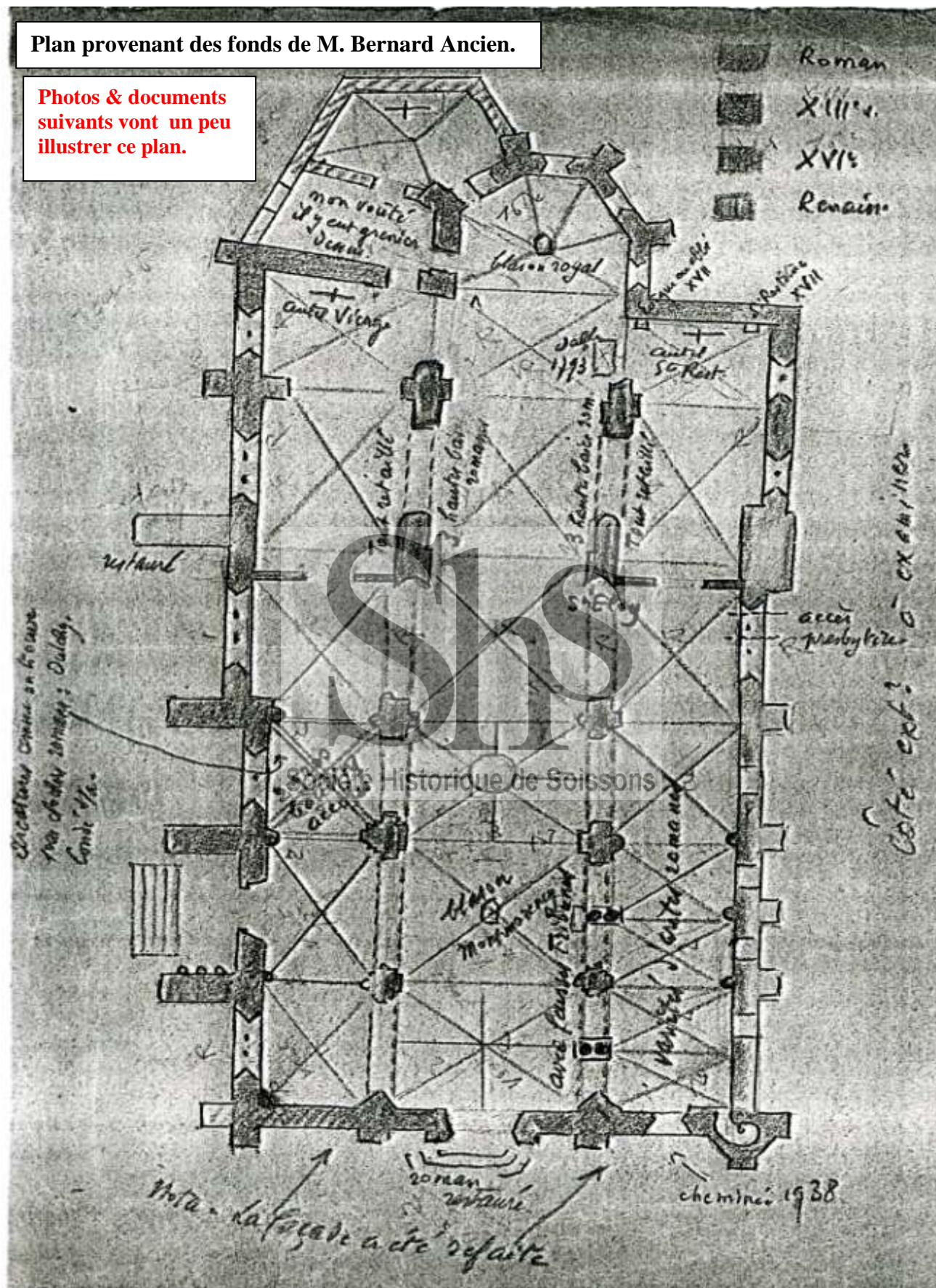
Cette petite statue XIX^{ème} de St Benoît dans la chapelle dédiée à la sainte Vierge est bien à l'aise sur son socle XVII^{ème} ; le blason serait, selon M. B. Ancien, celui du prieur Pierre Dubois de 1690 à 1710, blason décrit « porte d'Or à 4 chevrons portés et entremêlés d'azur et de gueules ». Ce même blason est au-dessus de l'entrée de l'ancienne spetite salle du chapitre.

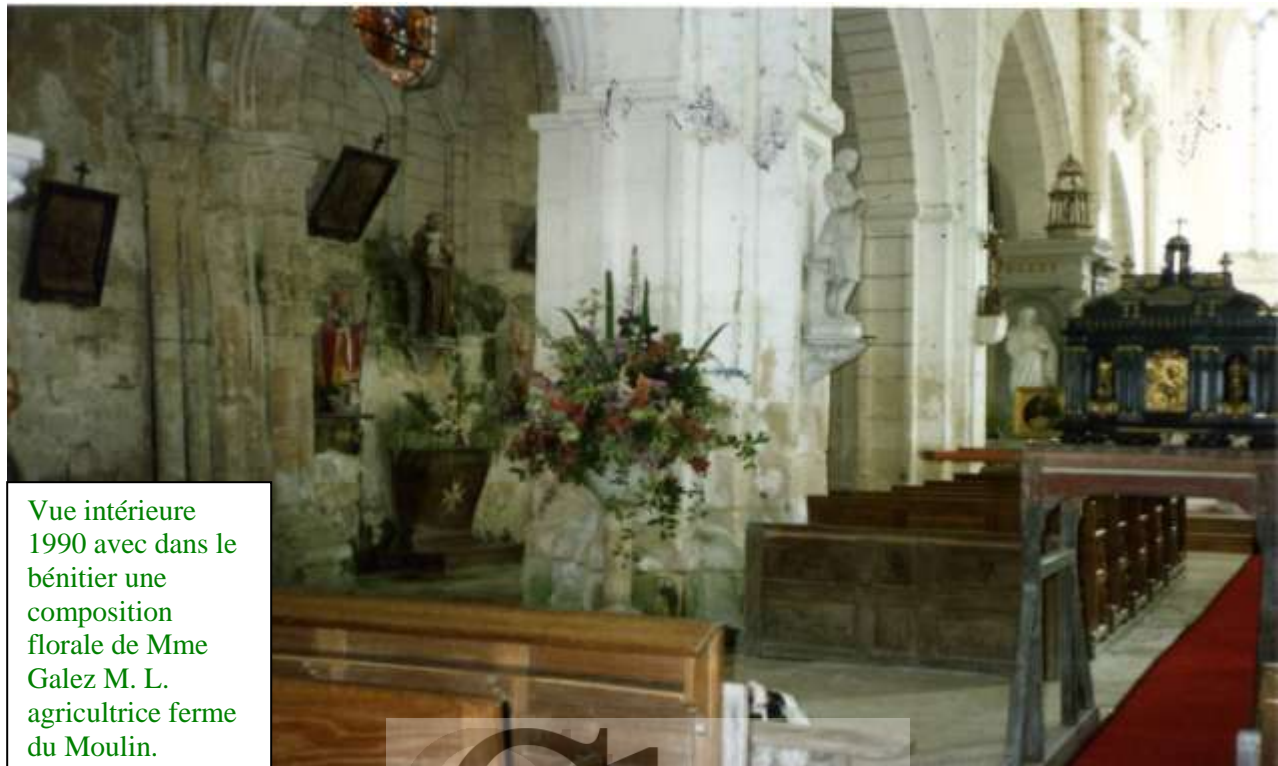


Chapelle de la vierge.

Plan provenant des fonds de M. Bernard Ancien.

Photos & documents suivants vont un peu illustrer ce plan.





Vue intérieure
1990 avec dans le
bénitier une
composition
florale de Mme
Galez M. L.
agricultrice ferme
du Moulin.



Carte postale : Les vitraux de l'abside ne sont pas encore détruit par la guerre 1914-18.

Les cordes des 4 cloches sont visibles ; les grilles de séparation du chœur et de la nef achetées en 1883, sont présentes.

La statue de pierre de l'orant est encore 'suspendue' à son endroit d'origine à gauche. Et les 3 Fleurs cantonales sont encore présentes. Particularité intéressante : la travée carrée avec voûtes à bâtons rompus laissant supposer un chevet carré avant les travaux d'agrandissement fin XVI- début XVII^{ème} en style gothique. La voûte de la nef dont la hauteur est de 14 mètres couvrant le vaisseau central est quadripartite.

La disposition particulière de cette travée entraîne une alternance de piles. Les massives piles composées à la retombée des doubleaux alternent avec de faibles piles constituées de 2 colonnettes.





Bas-côté gauche vue fonts baptismaux



Portail nord du bas-côté gauche.



Bas-côté droit vers la chapelle de Sainte-Restitue.

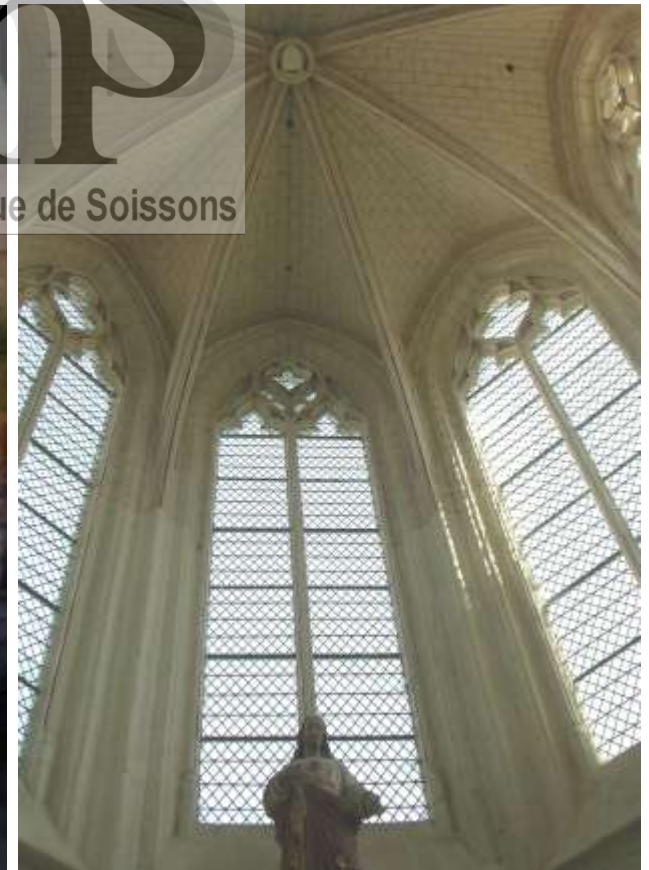
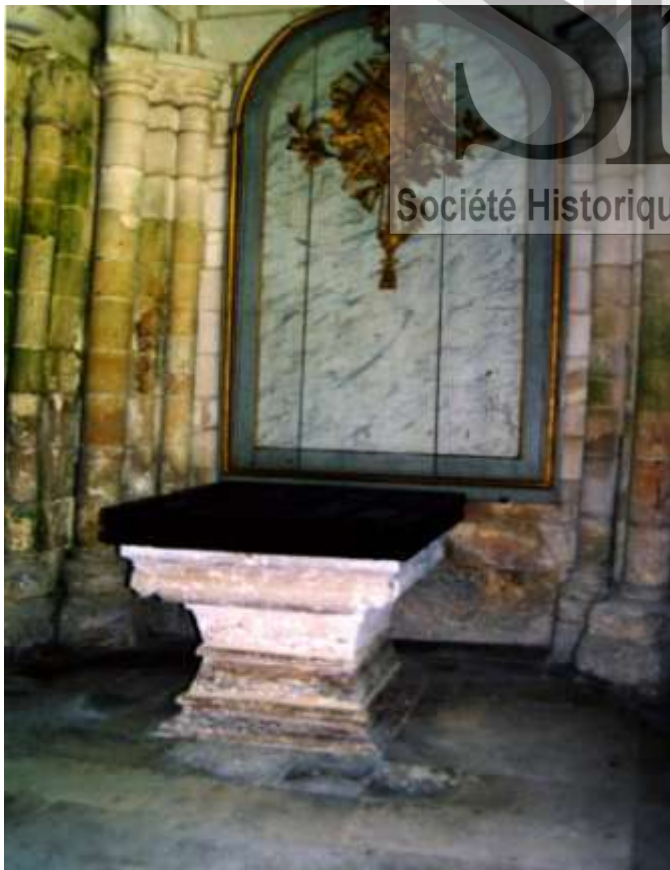


Nef : Fausse galerie face à l'entrée Nord .

Société Historique de Soissons



La chaire avec composition florale de Mme Galez.



Société Historique de Soissons



Vues et détails de chapiteaux surmontant les colonnes



Société Historique de Soissons





SHS
Société Historique de Soissons



Vue de la voûte couvrant le chevet (Photo MTCasta- 25 octobre 2016)



« Il reste dans l'élévation du chœur quelques colonnes surmontées de chapiteaux à feuilles d'acanthes.

De chaque côté, au premier niveau, on trouve trois arcatures en plein cintre.

Celles du centre sont ornées d'un décor à bâtons rompus et les autres d'un simple tore.

Il existe en réemploi, noyé dans la maçonnerie des voûtes du bas-côté sud du chœur refaites au XVI^{ème} deux claveaux à décor de bâtons rompus semblables à ceux des arcatures de la première travée du chœur. Ce type de décor serait d'origine normande ; mais ces restes de modénature sont bien maigres pour en tirer des conclusions en ce qui concerne une filiation géographique.

Les chapiteaux des bas-côtés nord et sud de la troisième travée de la nef ont des supports à acanthes, surmontés de tailloirs semblables à ceux de chœur, simple cavet sous baguette.

Les ogives, non prévues au départ, reposent sur des consoles ornées de masques.

Elles se croisent maladroitement sans qu'une clé ne les réunisse. On peut dire que ces vestiges témoignent d'un certain archaïsme. Les grandes arcades sont à double ressaut et brisées.

Des chapiteaux à feuilles lisses et à volutes sont surmontés de tailloirs au profil bien découpé. Les bases sont à griffes sur des tores aplatis. Au-dessus, deux baies ouvraient sur une fausse tribune sous comble. Les arcs des ouvertures sont légèrement surbaissés et curieusement présentent des dispositions différentes selon qu'on regarde depuis la nef ou depuis l'intérieur des combles.

En effet, de ce côté-ci, les courbes des deux arcs retombent régulièrement sur une colonnette accolée à un massif, tandis que de l'autre côté du massif, les arcs retombent sur un sommier vertical reposant lui-même sur une colonnette.

Ces détails permettent de classer notre église au sein de la famille d'influence champenoise. »

**Extraits de la monographie sur l'église St Martin à Arcy-Ste Restitue
écrite par Max POLONOVSKI en 1994 pour le Congrès de l'Aisne méridionale**



Vue 2003. Autel principal consacré à St Martin par l'évêque Jacques de Hacqueville le 3 octobre 1621 ; au pied sont exposés les personnages de la crèche.



Est

Sud

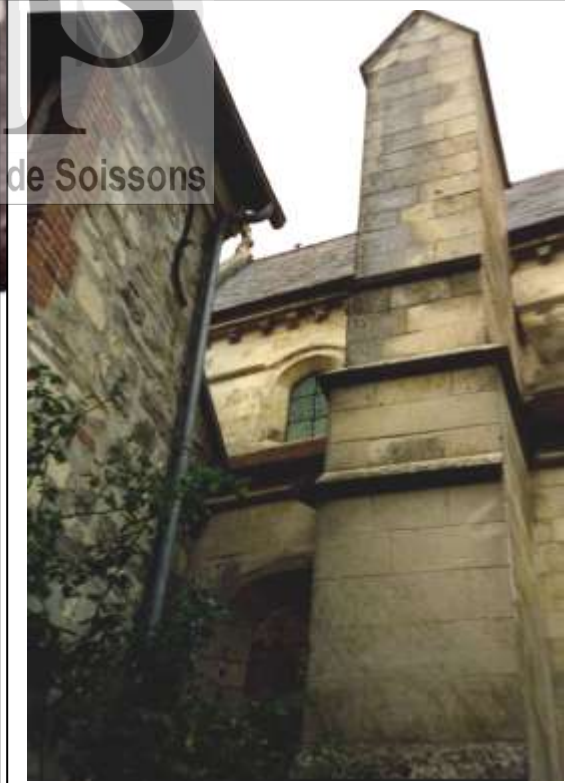
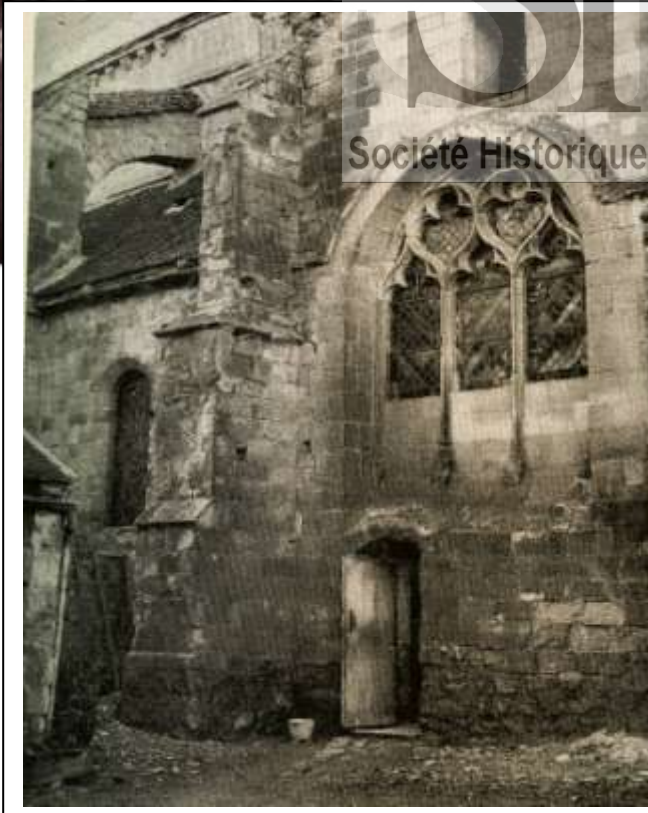
Nord

Ouest

« L'église d'Arcy possède des arcs-boutants dont l'implantation par rapport aux travées de bas-côtés, est de 2 en 2.

Le premier théoricien sur ce sujet avait établi qu'en France, il n'existait pas d'arcs-boutants antérieurs au XIII^{ème} et que les premiers apparaissent à Notre-Dame de Paris. Par ailleurs, il donnait ceux d'Arcy comme de rares témoignages du XII^{ème}, appareillés en même temps que les voûtes d'ogives.

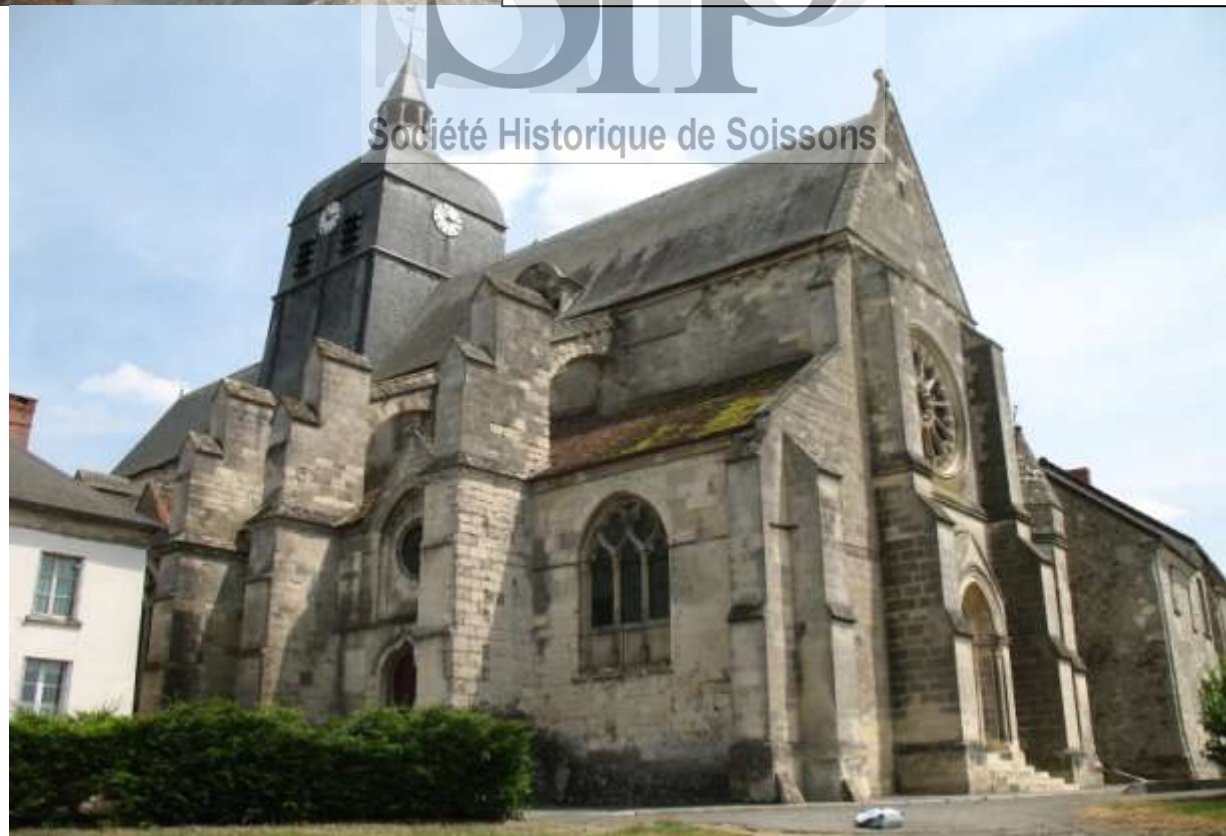
Les arcs-boutants d'Arcy ne correspondent pourtant pas tout à fait à ces prototypes : les culées, en forte saillie à la base qui s'élèvent en rétrécissant par glacis successifs ; les arcs eux-mêmes, s'ils sont bien en quart de cercle, s'accrochent aux culées de manière discontinue, signe probable d'une reconstruction au cours du Moyen Age. Cependant, des traces de départ d'arc à droite de la première travée de la nef du côté sud (2nde, 3^{ème} photos) pourraient indiquer une disposition ancienne, trop basse pour être efficace, et de ce fait détruite. »



Société Historique de Soissons



Détails corniche extérieure côté ancien presbytère
et vue église St Martin prise le 15 août 2004 par MTCasta
(Le sac oublié au sol est celui de son matériel photo !)





Au mois de **décembre 1867**, l'abbé J. Moussu notre curé d'alors assiste M. Godard, peintre sur verre Soissons à la pose dans l'église, bas-côté sud, de **3 verrières** représentant : la première, **St-Sébastien** à qui un ange arrache une flèche, la seconde **St-Eloi** et la troisième **Ste-Restitue**.

A la délibération extraordinaire du **24 juin 1875**, le Conseil de Fabrique convient avec M. Durieux, fabricant d'ornements d'église demeurant à Reims, l'exécution et la fourniture de **3 verrières dans le chevet derrière le maître-autel** ayant pour sujet : **notre Seigneur, la Ste Vierge dans l'un et les quatre évangélistes** dans les 2 autres. L'exécution doit en être irréprochable. Tous les frais seront à la charge de M. Durieux ; les frais de maçon, qui aidera le poseur et fournira les matériaux nécessaires aux échafaudages, ainsi que le transport des caisses et du poseur de la gare de Braine à l'église, sont seuls à la charge du Conseil de Fabrique ;

M. Durieux fera tout son possible pour livrer ces verrières pour le premier septembre prochain. Le prix est fixe à 1000 francs par verrière ; le paiement est fixe comme suit : 2000 francs au comptant et le solde dans le courant de trois années sans intérêt, mais aussi au cas de libération anticipée, sans aucun escompte.

Quelques vieilles cartes postales témoignent des vitraux détruits en 1918 lors de la dernière contre-attaque allemande de la première guerre mondiale.

ROSACE :

En **1860**, la rosace du grand portail ouest, auparavant avec armature en fer (après avoir été déjà en pierre), fut refaite avec remplage en pierre par le sieur J.Pierre Givry maçon à Arcy-Ste-Restitue pour la somme de 300 francs ; les vitres furent fournies par M. Durieux de Rheims pour la somme de 190 francs. Détruite en 1918 quand un obus explose en face sur la ferme de la famille Lebeau (aujourd'hui le parking). Elle est remplacée en 1936 par une rosace avec colonnettes de style gothique XIII^{ème}.



à gauche de la statue habillée de sainte Restitue, il y a le vitrail représentant St Sébastien (non visible sur la carte) puis celui de St Eloi et à droite celui de Ste Restitue.
C.P. de droite : le monument aux Morts est sur la gauche . L'ange accueillant le soldat.



Fleche : Trace d'une horloge provisoire ?

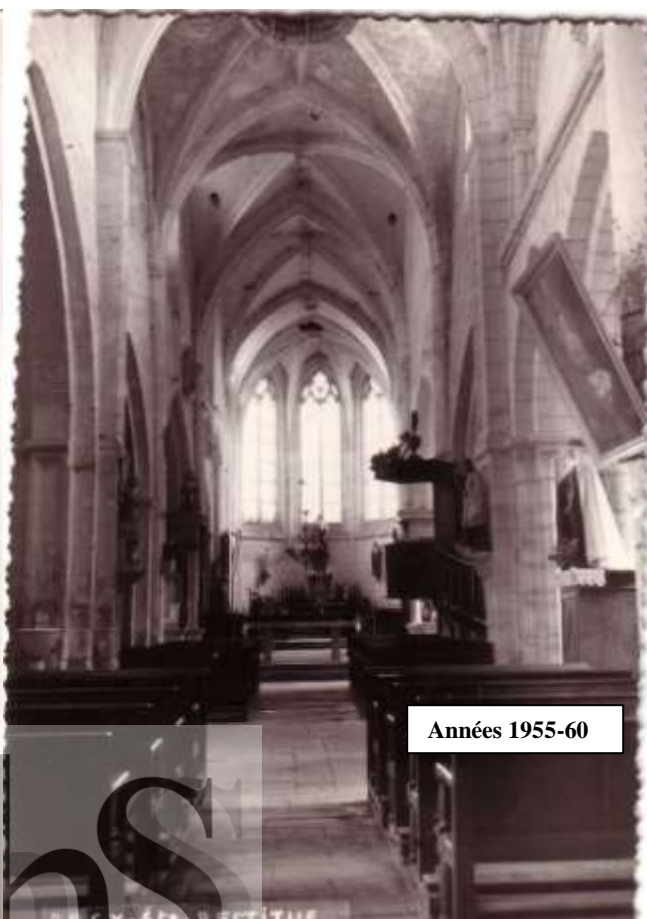


Vitrail du XIX^{ème}, au-dessus du portail nord. Iconologie de l'apparition de l'ange Gabriel à Marie. Vue extérieure prise en juillet 1944 avec l'abbé Gérard Margerin du Metz (arrivé dans la paroisse en juillet 1943).

Crécelle portant les inscriptions : «Arcy-Ste-Restitue _ Jean Niéwadonsky », nul doute que le gamin de Rugny (jumeau de son frère Paul) l'a eu entre les mains pour aller récolter les œufs de porte en porte à Pâques en chantant vu que les cloches ne sonnaient pas étant parties à Rome, œufs qu'ils remettaient à M. le curé . Tradition !



ARCY-SAINTE-RESTITUE — Nef du XIII^e siècle.
Au premier plan, la Châsse de Sainte Restitue.



Années 1955-60



A gauche, carte postale entre 1911 et 1914, en mai mois du pèlerinage car la châsse des reliques de la sainte est de sortie avec la présence de l'abbé Brotonne. C.P. Edition Petit , les cafetiers rue de Bucy depuis 1911. Les verrières du chevet commandées en 1875 sont visibles.

Vitrail encore existant du XIX^{ème}, dans le bas-côté nord portant l'inscription : « Offert par la famille Dhesseigne Chartin de Troyes, Cuvigny Oise. »



Autel latéral nord dédié à St -Antoine de Padoue ; statuette de la Vierge et de St Nicolas.

Station VII du Chemin de Croix en cuir repoussé et cadre d'ébène.



Les clôtures des 2 chapelles latérales sont assez remarquables ; elles reposent sur d'élégantes colonnes ioniques: ici, celle de Sancta Maria consacrée à la Vierge, la 2nde est celle de Sancta Restitua avec une frise sculptée racontant l'histoire de Sainte Restitue. Elles sont dues aux libéralités d'un curé-prieur d'Arcy, **Jean Arnoult**, qui les offrit de ses propres deniers à l'église en **1640**.



Frise très renaissance illustrant « le récit de la Passion » : scène de l'accusation de Jésus, le baiser de Judas, Simon brandissant le glaive au-dessus de Malchus, Jésus devant le grand prêtre, le Caïphe, Jésus devant Pilate (celui-ci se devant par le trône sur lequel il est assis), devant Hérode (couronné par diadème radié) et le couronnement d'épine.



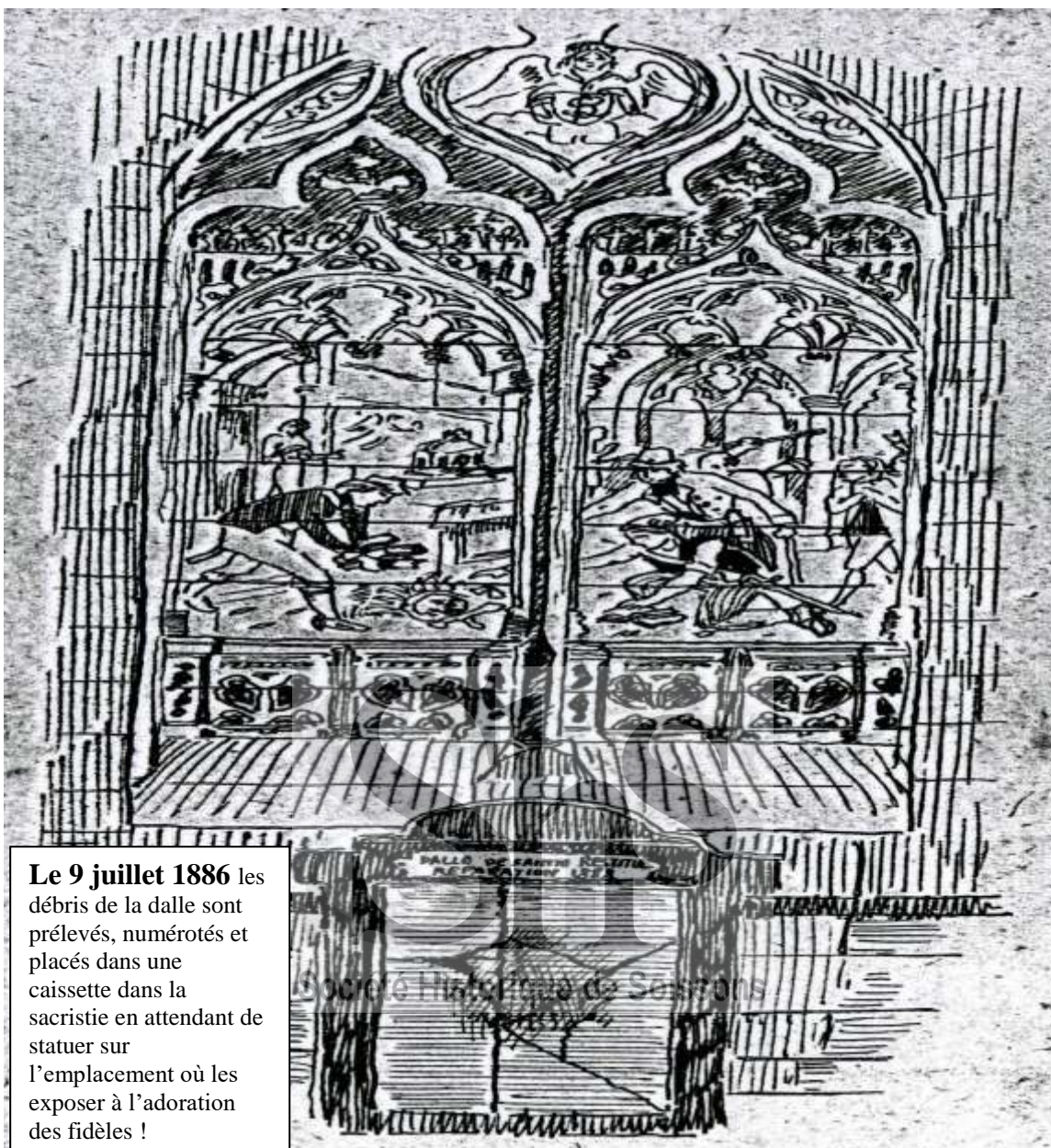


Statues de St Joseph et de Notre-Dame de Lourdes dans le coin.

Autel de la chapelle Sancta Maria .
L'harmonium est derrière la statue de St-Joseph portant l'enfant Jésus.



Vitrail du XIX^{ème} de la chapelle de la Vierge Marie ;
Iconologie de son apparition dans une grotte à Lourdes
devant la bergère Bernadette Soubirous (*béatifiée le*
14 juin 1925 puis canonisée le 8 décembre 1933).



Le 9 juillet 1886 les débris de la dalle sont prélevés, numérotés et placés dans une caissette dans la sacristie en attendant de statuer sur l'emplacement où les exposer à l'adoration des fidèles !

AUTRE VITRAIL dont le dessin provient des Fonds Bernard Ancien. Selon M. Ancien, ce vitrail détruit en 1940. illustre l'évènement de la Révolution .

Sous la Révolution, la châsse de Ste Restitue est mise aux enchères,

En bois d'ébène ornée de motifs en bronze , elle contient ses reliques qui avaient été la dernière fois transférées le 29 avril 1646 par ordre de Simon le gras évêque de Soissons.

Le 16 floréal an II (5mai 1794) l'agent national met en adjudication en présence de la municipalité d'Arcy-Chouy, les grilles provenant de la ci-devant église et les cuivres de la châsse. Ces derniers sont alors démontés et descellés sans délai.

Ils sont acquis par le citoyen Debrières, bourgeois de Fère, au prix de 200 sous.

Et le reste est brûlé sur une dalle de l'église qui conserva les traces du feu.

Les reliques auraient été entièrement perdues si quelques fidèles n'en eussent arraché aux flammes des débris et recueilli les cendres des parties consumées.



Le 6 juillet 1803, le nouvel évêque constitutionnel de Soissons, Le Blanc de Beaulieu, plaça les débris et les cendres recueillis par quelques pieuses personnes dans les restes de l'ancienne châsse.

1888, les 13-14 et 25 avril, la dalle est reconstituée tant bien que mal et fixée au mur avec du plâtre. L'encadrement commandé n'est pas encore livré !

le 9 juillet 1886, délibération du Conseil de Fabrique, au presbytère lieu ordinaire de ces séances:

« En présence des membres de la Fabrique soussignés, il a été procédé par **Mr Cuvillier maçon et chantre de l'église**, au relèvement des dalles sur lesquelles en 1794, ont été profanées et brûlées les reliques de Ste-Restitue. Aussitôt le dit dallage enlevé, il a été placé au même endroit, par Mr Ménard marbrier à Fère-en-Tardenois, une grande dalle portant le chiffre de Ste-Restitue et réalisée dès l'année dernière sur les indications du feu Mr l'abbé Grehen décédé en cette paroisse le 21 mars 1886. Quand aux débris du dallage, ils ont été placés précieusement et dans l'ordre, en une caisse confiée à Mr le curé et déposée à la sacristie jusqu'à ce qu'il soit statué sur l'emplacement qui sera choisi pour exposer à la vénération des fidèles et des pèlerins, les restes du dallage sus indiqué.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent procès-verbal. » Signatures de Ms Gaudion, Mignolet, Cuvillier, Guyot, Mercier notre maire, V. Roze notre nouveau curé, Ménard père et fils

Puis en 1888 les 13-14 et 25 avril :

« En présence des membres soussignés et les curés de Loupeigne, Cramaille et vicaire de Fère-en-Tardenois, il fut procédé à l'ouverture de cette caisse contenant les débris du dallage de Ste-Restitue et les dits débris furent par ordre remplacés par M. Ménard marbrier et encastés **dans le mur d'au-dessous de la deuxième fenêtre de la chapelle de la sainte.**

Il fut constater de nouveau comme il avait été fait lors du relèvement du dit dallage, que plusieurs morceaux avaient disparus par usure, que ces morceaux disparus qui servaient à boucher les trous, avaient également disparus sauf un plus gros morceau en plâtre qui sera enfin remis à sa place, lorsque l'encadrement en chêne sculpté commandé à Mr... (Illisible) sera ajusté et fixé. Les parties du dallage furent scellées au plâtre dans le mur en question. »

Suivent les signatures de Ms Guy curé de Loupeigne, Tranchant vicaire de Fère, Guyot G. Gestel curé de Cramaille, Mignolet, Ménard père et Ménard fils et de V. Roze notre curé.



GLOIRE du XVII^{ème} ,
 une envolée mystique
 d'anges, panneau de
 bois doré provenant de
 l'abbaye de St Jean des
 Vignes de Soissons.

L'HARMONIUM
 Devenu silencieux pour
 cause de grand âge !
 Installé en novembre
 1930.
 Le 1^{er} mai 2008, le
 professeur de musique
 M. Vincent Dupont du
 collège Dussuchal de
 Villers-Cotterêts s'est
 gentiment déplacé pour
 l'ausculter !



Société Historique de Soissons



MAISON de REIMS
3, 5 et 7, rue Condorcet
(anciennement impasse St-Jacques)



PIANOS de toutes Marques
LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE FRANCE
AD. SCHILLIO

Agent principal des Marques PLEYEL, GAVEAU, BORD, &

Lille - Paris - Rouen - Reims - Roubaix - Valenciennes

11 MAISONS DE VENTE

Reims, le 24 Nov 1930
Téléphone 40.17

En séances de 1878, le Conseil alloue à l'instituteur une somme de 15 F chaque année que celui-ci remplira sa fonction de clerc laïc et pour le prêt de son orgue-harmonium à l'église...

En 1880, c'est 25 F pour l'année !

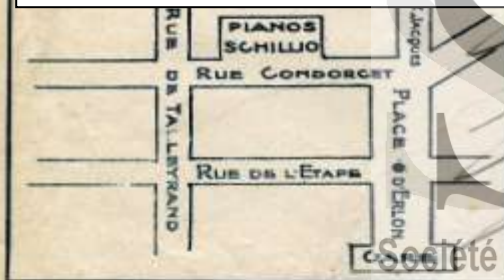
En séance du 15 avril 1888, le Conseil de Fabrique : « décide de profiter de l'occasion offerte par le curé d'Hartennes pour faire l'acquisition d'un harmonium d'études dont le prix ne dépassera pas 180 F ; dépense couverte par l'excédent du budget 1887. »

Ont signé l'abbé Roze, curé d'Arcy, Ms Guyot, Pinta, Mignolet, Lamy et Gaudion.

Les 2 harmoniums disparaissent pendant la guerre 1914-18.

Un nouvel harmonium est installé seulement en novembre 1930.

Monsieur le Maire
d'Arcy St Restitue
Assni



Société Historique de Soissons

Société Historique de Soissons

Société Historique de Soissons

Société Historique de Soissons

Reçu attendu fait...

Monsieur le Maire
Je vous serais le mercredi 26
courant entre 10h et 11h
à Arcy St Restitue pour vous
avoir votre harmonium...

Accusé Monsieur le Maire
mes très respectueux salutations

RM

Parmi les harmonistes citons le mérite de M. Jacques Groussier (famille originaire d'Orléans), aveugle de la guerre 1914-18 à la suite de brûlures aux yeux (ses yeux en portaient toujours les cicatrices) Cette grave blessure est survenue après un repos dans le village d'Arcy . il y fait connaissance avec quelques habitants rentrés d'exode après la stabilisation du front aux Chemins des Dames, comme Mlle Deville Bérengère qui en 1947 devient sa 2nde épouse. Après guerre il continue son commerce de grainetier à Paris ; nul ne pouvait suspecter sa cécité à la première rencontre : il identifiait les grains au toucher ! Après la guerre il achète en 1930 l'ancienne ferme du prieuré aux Servoise-Choffin (alors occupée par le maître d'école en attente de la restauration de l'école endommagée par la guerre). M. Jacques Groussier s'occupe de la chorale des enfants recrutés parmi ceux qui suivent le catéchisme. Il chantait à l'église ; son *Gloria* à la messe de minuit à Noël reste mémorable !

Statues Religieuses
ET
Chemins de Croix Artistiques

AMEUBLEMENT D'ÉGLISES



MAGASINS DE VENTE
64, Rue Bonaparte, PARIS

ouverts de 8 heures à 12 heures
et de 13 heures 45 à 16 heures 30
fermés le samedi après-midi

Téléphone : Adresse télégraphique
LITTRÉ 52-91 STATUE-PARIS

CHÈQUES POSTAUX : PARIS 77-71

ATELIERS DE FABRICATION
13, Rue Pierre Leroux
ET A CHATILLON

LA STATUE RELIGIEUSE

P.G.

59 ANS CAP. 780.000 - R.C. SEINE 217.466 B
Réunion des Anciennes Maisons

RAFFL

FROC-ROBERT, PEAUCELLE-COQUET,
RAPHAËL CASCIANI, CACHAL-FROC,
LECARON, PEAUCELLE & PACHEU,

FREDIANI, VERREBOUT, DELIN, COSTET, SALVATORE, MARCHI, BESARD, SOLON,
POIRET, BLONDEAU, SENART & C^{ie} ARNOULT, LAGARDE, PILLET, A. BOGINO J^{re} & C^{ie}

ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS :

LECARON, PEAUCELLE, PACHEU

LECARON Commandeur de l'Ordre National de St-Joseph le Grand
PEAUCELLE Commandeur de l'Ordre National de St-Sylvestre

64, Rue Bonaparte

Numéros à rappeler	
Lettre	Commande

F^o 34583.

Paris, le 2 JUILLET 1930

Monsieur GUYOT-COISELL

Maire de la Commune

d'ARCY STE RESTITUE

Avec l'excédent des recettes du budget 1864, une chasuble rouge est achetée. 15 000 reliures de la ' Vie de Ste-Restitue sont éditées pour 231 F.

A la séance de Quasimodo le 4 avril 1869, en présence de Lévêque Victor, maire Guyot Emile et Demoury de Rugny, M. le curé Jules Moussu observe qu'il serait bon d'acheter une nouvelle robe au bedeau et de réparer et remettre le confessionnal auprès de la chapelle Sancta Maria.

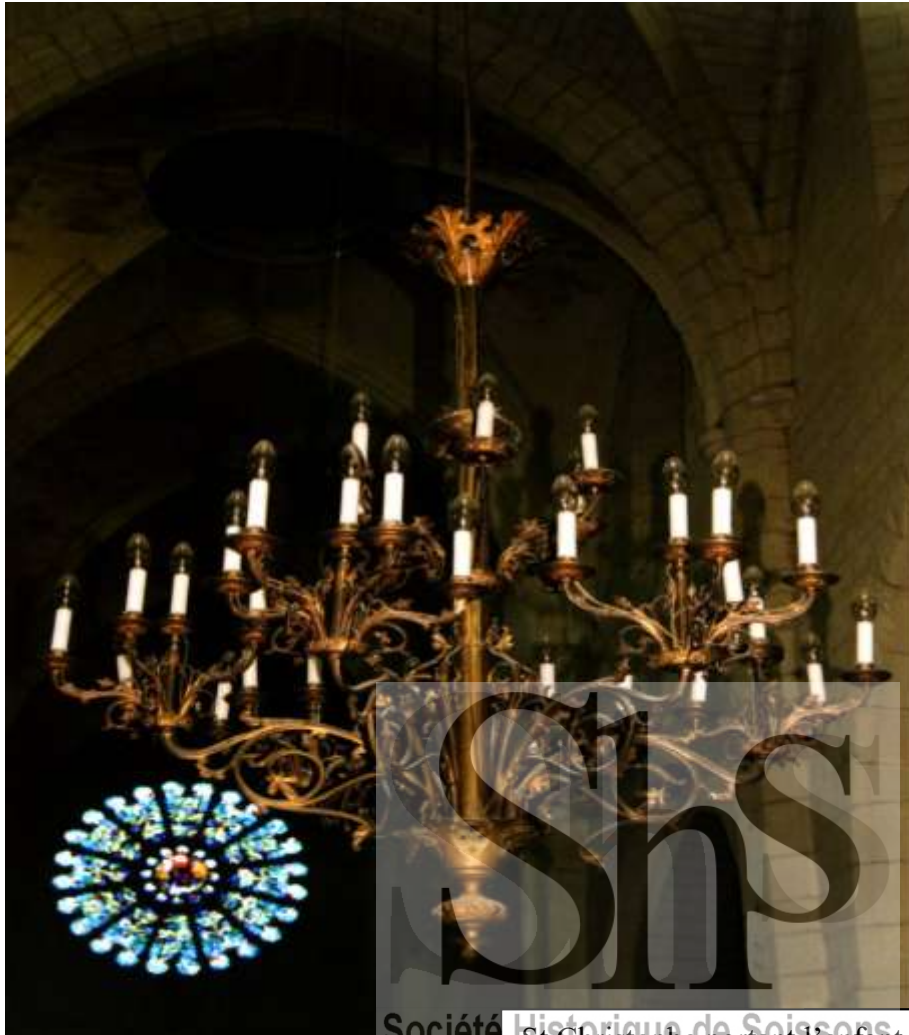
Commune d'Arcy Ste. Restitue
Procès verbal de réception et de prise en charge
marché du 10 octobre 1930, fourniture d'un harmonium.

Le 10 novembre 1930,
Nous soussignés, Maire de la commune d'Arcy st. Restitue, assisté de M. Demoury Lion et de
conseillers municipaux, en présence de M. St. Scheller,
Rue Condorcet à Reims.

Nous avons transporté par camion la fourniture
d'un harmonium pour l'Église, faisant l'objet d'un marché
signé à Paris le 10 octobre 1930.

Nous avons reconnu que cette fourniture a été faite
aux conditions du dit marché et que l'harmonium a été
pris en charge, à l'investissement du mobilier de l'Église,
sous le numéro 100. En conséquence nous
déclarons qu'il y a lieu d'en accuser la réception définitive.

Le conseil, Le Maire, Le curé,



Lustre offert en 1923 par Mme Constant, agricultrice dont la ferme familiale donne toujours sur la place principale du village d'Arcy . Lors de l'accouchement très difficile de sa fille, Mme Constant est venue prier dans l'église... Sa fille a survécu après lui avoir donné dans les douleurs une jolie petite-fille Marie Thérèse Pornon. Cette dernière perpétuera la lignée familiale à la ferme.

Ex-voto de remerciement ! Avec un clin d'œil d'humour joyeuse, puisque ce lustre éclaire le cœur - de l'église- de ses 36 chandelles !

Société Historique de Soissons

St Christophe portant l'enfant Jésus pour traverser le fleuve.



Selon les fonds de **M. Bernard ANCIEN**, il est officiel depuis 1938 que ces niches sont les vestiges d'une cheminée. (Mur du bas-côté sud à gauche du portail d'entrée Ouest.)





Statues de la nef :
à gauche, le curé
d'Ars et à droite
St-Sébastien.



Statue de l'orant

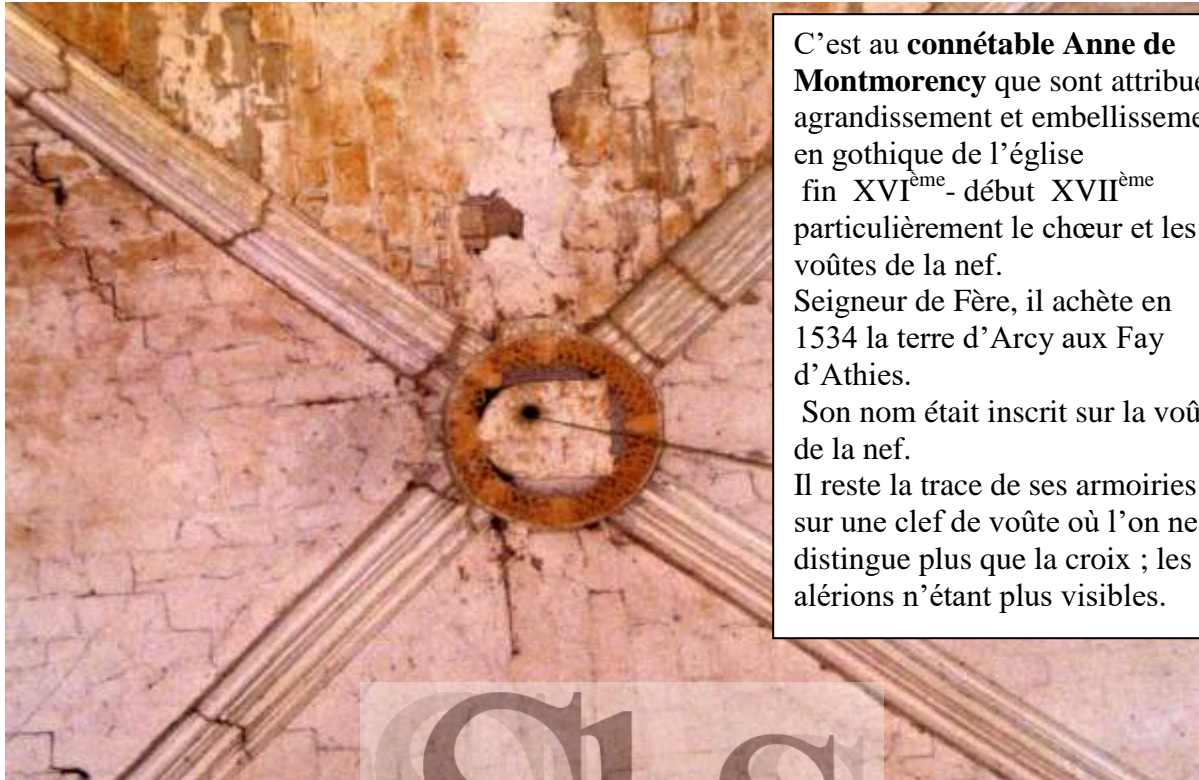
et son piédestal, cette pierre taillée contre le mur derrière la statue. Descellé et descendu de son emplacement d'origine en 1978, l'ensemble porte encore les traces de polychromie. L'abbé Margerin du Metz disait toujours que l'orant était le comte de Moreuil, celui qui aurait rapporté les reliques de la sainte de croisade. Selon M. B. Ancien, il s'agirait d'un orant ayant orné une sépulture dans l'église ; en effet les registres naissance & décès de la paroisse font mention d'inhumations à l'intérieur de l'église ; L'érudit abbé Robert (curé à Arcy de 1805-1824) écrit qu'il y avait à une certaine époque des sépultures sous le porche d'entrée principale. Certains disent que cet orant est le connétable de Montmorency, qui après 1534, embellit la vieille église, la fit agrandir et réactiva le pèlerinage.



Deux cartes postales datées 1906 :

A gauche, sont visibles les 4 cordes des cloches et la flèche pointe la statue de l'orant.
 A droite, les panneaux de confrérie de Ste Restitue établie par ordonnance épiscopale le 28 novembre 1449 (Voir chapitre sur Ste Restitue) et un aperçu de vitrail .





C'est au **connétable Anne de Montmorency** que sont attribués agrandissement et embellissement en gothique de l'église fin XVI^{ème} - début XVII^{ème} particulièrement le chœur et les voûtes de la nef.
 Seigneur de Fère, il achète en 1534 la terre d'Arcy aux Fay d'Athies.
 Son nom était inscrit sur la voûte de la nef.
 Il reste la trace de ses armoiries sur une clef de voûte où l'on ne distingue plus que la croix ; les alérions n'étant plus visibles.

Dons de paroissiens inscrits dans l'inventaire de 1905 dressé en exécution de la loi dite de 'séparation de l'Eglise et de l'Etat', il est fait mention :
 - D'un autel fixe avec 3 niches : Celle du milieu avec une vierge en plâtre, don de Mme Guyot, dans celles des côtés St Joseph et Ste Anne, don de Mme Demoury de Rugny .

Société Historique de Soissons

Ici quelques extraits de délibérations de la Fabrique concernant l'église :

-La réparation du dallage du chœur et de la nef de l'église, dont le patron titulaire est St Martin évêque de Tours, commencée en **1856** sous la direction de M. Francisque Manable alors curé desservant de l'église d'Arcy, par Ms Jean-Pierre Givry et Emile Domicile maçons à Arcy, a été continuée par les mêmes maçons et terminée en **1859** sous la direction de M. Jules Stanislas Moussu, qui devint notre curé le 24 janvier 1858, en remplacement de M. Manable décédé au presbytère d'Arcy le 18 décembre 1857 à l'âge de 40 ans et inhumé le 21 décembre suivant dans le cimetière de la commune.

-Les parquets des bancs du chœur et de la nef furent refaits à neuf dans le courant des années **1860 à 1863** par les sieurs Desprez et Charles Crépeaux, menuisiers Arcy-Ste-Restitute.

Après la guerre 1914-18, le Conseil Municipal approuve en 1927 le devis présenté par M. Blimel, menuisier à Mont-Notre-Dame; devis s'élevant à 7600 F imputable sur les dommages de guerre reçus par la commune pour une nouvelle restauration des bancs et du parquet.

Arcy était un des villages à l'arrière du front du Chemin des Dames, où les soldats venaient au repos et ceux blessés étaient hospitalisés dans l'église. (Voir chapitre Guerre 1914-18)



Monuments aux Morts



Vue imposante de l'ensemble religieux : Eglise St Martin, le prieuré et ferme du prieuré ; prise de la butte du cimetière avec au premier plan, le terrain du jeu d'arc et sa cabane.



1886-1889 Histoire de l'affaire des Bénitiers Profanés dans l'église St-Martin d'Arcy-Ste-Restitue



Le plus anecdotique des comptes rendus du registre des délibérations de la Fabrique de notre église St Martin est sans doute celui de la profanation de ses bénitiers et chacun peut s'imaginer que cela fit autant de bruit dans la commune que l'affaire du « Collier de la reine » sous Louis XVI !

En séance **du 3 octobre 1886**, le Conseil se préoccupa de prendre des mesures en raison d'une récente profanation des bénitiers de l'église. Il fut pris connaissance d'un procès-verbal dont suit la teneur :

« **L'an 1886 le 23 août** sur l'invitation de M. Mercier maire d'Arcy, se sont présentés à l'église Ms André Ban et Guyot conseillers municipaux, ce dernier également président de la Fabrique, qui ont constaté, ce qui avait été remarqué la veille, que les trois bénitiers de l'église avaient été souillés. Il a été convenu et décidé entre ces messieurs soussignés qu'il fallait au plus tôt et par respect pour l'église, nettoyer les dits bénitiers, mais par mesure de précaution il a été mis dans 3 petites bouteilles un échantillon du contenu de chaque bénitier ; chacune des 3 bouteilles a été cachetée avec un cachet portant les lettres V.R. et les dites bouteilles ont été confiées à la garde de M. le maire ». Signatures de Ms Ban, Mercier, Guyot, V.Roze le curé.

En outre, «...Considérant qu'il appartient au Parquet de condamner les faits en question et à l'évêque de protester, le rôle du Conseil de Fabrique doit se borner à la réparation des *bénitiers profanés* et cela sans juger ni condamner personne ; il est d'avis, selon la pensée de Monseigneur, de faire enterrer les dits bénitiers dans le jardin du presbytère. Quant au remplacement des dits bénitiers, il sera fait en temps opportun. »

Signatures de Ms Guyot, V. ROZE, Lamy, Gaudion, Mignolet.

Le 7 avril 1887, le Conseil assemblé pour la première fois depuis le mois d'octobre dernier, constate avec regret qu'il se trouve toujours dans l'impossibilité de remplacer les bénitiers, d'autant plus que les intéressés c à d. les parents des enfants profanateurs, Ms Spayment le boulanger et Plessier l'instituteur (celui de la monographie sur le village, écrite en 1900) n'ont fait aucune offre pour la réparation !

Enfin le compte rendu de la fin de cette affaire s'écrit **le 28 mars 1889** : « Ms Spayment et Plessier ont versé la somme de 100 francs chacun ; les dits bénitiers coûtant 190 F, la somme de 10 F a été réservée à titre de compensation et pareille somme avancée pour **l'enterrement des bénitiers profanés**. Les nouveaux sont posés et scellés par Ms Ménard de Fère en Tardenois. » Signent V.Roze le cure d'Arcy (photo).

Le détail qui apparaît le plus anecdotique, celui de l'enterrement des bénitiers, ne l'est pas pour l'Église. En effet, selon la doctrine catholique, tout mobilier de l'église est béni et toute chose bénite profanée ou cassée ou devenue inutilisable ne peut pas être jetée n'importe où, sinon dans un lieu consacré comme le cimetière, le jardin du presbytère ou le terrain autour de l'église.

Photo juillet 1997 : L'abbé Margerin en discute avec Marithey Casta .

Fin 2003, l'affaire rebondit ! Le presbytère est vendu à un citoyen d'Arcy. Le jardin du curé est défriché, fouillé avec des engins de terrain... Hélas aucune trace des bénitiers profanés !